

RESTE À VOIR

UNIVERSITÉ
« VASILE ALECSANDRI »
DE BACAU

Passé – présent – futur

**Images historiques, défis contemporains
et horizons visionnaires**

**ALMA MATER
BACAU**

MAGAZINE FRANCOPHONE DES ETUDIANTS DE LA FACULTÉ DES LETTRES



**Ont contribué à ce numéro
en tant que rédacteurs et rédactrices :**

Ionela ALEXANDRU (AMARII), Alexandru BĂLICI,
Cătălin BĂRBUNȚĂ, Maria BORDIANU, Anastasia
BUDEANU, Beatrice Elena CIMPOESU, Larisa FILIPOAIA,
Nicoleta-Valentina FLOREAN, Nicoleta GROZAV, Cătălina GROZAVU,
Otilia HÂRTESCU, Mihaela MOISEI, Teona MUSAT,
Larisa URSU, Francesca VARGA

Directeur fondateur :

Emilia MUNTEANU

Comité scientifique :

Adriana-Gertruda ROMEDEA

Simina MASTACAN

Maricela STRUNGARIU

Rédacteur coordinateur :

Veronica GRECU BALAN

Responsables du numéro :

Cătălin BĂRBUNȚĂ

Alexandru BĂLICI

Photographe du numéro :

Alexandru BĂLICI

Adresse de la rédaction :

Faculté des Lettres,
8 rue Spiru Haret, Bacău, Roumanie

www.ub.ro
www.ub.ro/litere/

**Alma Mater
2025**



Le coin didactique

<i>Avec ou sans espace ? Ponctuation et espacement à travers les langues,</i> Cătălin Bărbună	5
<i>Le système éducatif français : entre présent et passé,</i> Nicoleta-Valentina Florean	9

Histoire, langue et littérature

<i>Eugène Ionesco, Les Chaises et Le Roi se meurt. A la recherche du sens perdu de l'existence,</i> Beatrice Elena Cimpoesu	15
<i>Louis XIV et l'amour des arts : le Roi Soleil danseur,</i> Francesca Varga	19

Culture et société

<i>La France et ses immigrants. Motivations, défis, avantages,</i> Ionela Alexandru (Amarii)	21
---	----

Traduction littéraire

<i>Poèmes du volume Franjuri de Violeta Savu,</i> Nicoleta-Valentina Florean	23
---	----

Expérience à l'étranger

<i>Mon expérience Erasmus ou l'aventure avec le français,</i> Maria Bordianu	26
---	----

Feuillets créatifs

<i>Productions écrites,</i> Anastasia Budeanu, Larisa Filipoaia, Cătălina Grozavu, Otilia Hârtescu, Mihaela Moisei, Teona Musat, Larisa Ursu	29
<i>La gardienne de la forêt tropicale (Bande dessinée),</i> Bălici Alexandru	33

Journée de la Francophonie

<i>Présentation</i>	38
<i>Collage de photographies</i>	39

Reste à Voir s'adresse à tous ceux qui étudient et aiment le français. Organisée autour de quelques grands thèmes (Culture, Littérature, FLE), elle se propose de faire une synthèse de l'esprit français, dans ses aspects essentiels. La littérature et le FLE constituent les deux pivots importants de la revue ; néanmoins, nous essayerons également de présenter des sujets portant sur les rapports entre la France et la Roumanie, les loisirs des jeunes étudiants roumains ou étrangers, la diversité culturelle.

Ce numéro à caractère scientifique et artistique à la fois accueille toute cette diversité et se propose de toucher à plusieurs dimensions relevant de la langue, la littérature et la culture françaises. Intitulé *Passé – présent – futur. Images historiques, défis contemporains et horizons visionnaires*, le numéro développe des sujets liés au passé, par l'exploration de certains aspects de l'histoire française, au présent, mettant en lumière des provocations contemporaines, et au futur, en réfléchissant à l'avenir. Dans la première rubrique de la revue, *Le coin didactique*, Cătălin Bărbună répond aux difficultés des apprenants de langues étrangères en ce qui concerne le bon usage des signes de ponctuation, en considérant le français, l'anglais, le roumain, l'italien et l'allemand, tandis que Nicoleta-Valentina Florean propose une analyse du système éducatif français dans une approche diachronique, ainsi qu'une présentation de la structure éducative de nos jours.

La deuxième rubrique, portant sur *l'Histoire, langue et littérature*, inclut l'étude enrichissante de Beatrice Elena Cimpoesu de deux ouvrages dramatiques d'Eugène Ionesco, *Les Chaises* et *Le Roi se meurt*, qui cherche à surprendre la manière dont certains personnages se rapportent à l'existence, tout en explorant la fine construction textuelle de leur caractérisation. L'autre propos de la rubrique concerne une facette moins connue de Louis XIV, c'est-à-dire son statut de danseur professionnel. Francesca Varga y examine la relation du roi avec la danse en tant que praticien et patron de cet art.

Dans la rubrique *Culture et société*, Ionela Alexandru (Amarii) s'intéresse au phénomène d'immigration en France, tout en insistant sur ses effets bénéfiques sur le pays, tandis que la rubrique intitulée *Traduction littéraire* intègre plusieurs poèmes du volume « *Franjuri* » de Violeta Savu habilement traduits du roumain par Nicoleta-Valentina Florean. Les deux rubriques suivantes, *Expériences à l'étranger* et *Feuilles créatifs*, incluent plusieurs productions littéraires des étudiants et élèves à la fois. Maria Bordianu partage son expérience en tant qu'étudiante Erasmus en France à travers une riche composition écrite, tandis que les élèves Anastasia Budeanu, Larisa Filipoaia, Cătălina Grozavu, Otilia Hărțescu, Mihaela Moisei, Teona Musat et Larisa Ursu présentent, dans des textes littéraires à caractère personnel, leurs réussites ou rêves. La seconde rubrique s'achève par une création narrative et artistique à la fois, qui dénonce ingénieusement la déforestation massive à but financier, soit la bande dessinée d'Alexandru Bălici.

La dernière rubrique de la revue porte sur la *Journée de la Francophonie*, fêtée chaque année à la Faculté des Lettres de l'Université « Vasile Alecsandri » de Bacău. Cette partie intègre une présentation des activités proposées lors de cette journée, ainsi qu'un collage de photographies.

Nous vous invitons, donc, à nous accompagner dans cette aventure littéraire et culturelle, qui se double de l'aventure humaine d'un groupe dynamique d'étudiants qui croit avec enthousiasme en ce projet – découvrir le passé, le présent et le futur par le biais du français. Mais tout **Reste à voir...**

Avec ou sans espace ? Ponctuation et espacement à travers les langues

Cătălin Bărbuță,
Doctorant, 2^e année

L'apprentissage d'une langue étrangère est un processus particulièrement complexe. Notamment lorsqu'il faut rédiger un texte sérieux, l'apprenant doit tenir compte de beaucoup d'aspects, qui constituent de véritables provocations même pour les natifs. Si l'apprenant montre de l'intérêt pour plusieurs langues, chacune avec ses propres règles à considérer, la rédaction écrite devient encore plus ardue.

Parmi les éléments que les apprenants doivent prendre en considération lors d'une activité d'écriture, soit la grammaire, l'orthographe, la sémantique, etc., qui relèvent surtout du contenu et de la propreté de la langue, on retrouve également la ponctuation, composante renvoyant notamment à la forme du texte en page. Si on observe les codes d'écriture dans de diverses langues, on se rend compte que chacune propose de différentes consignes en ce qui concerne la ponctuation et même l'espacement qu'elle impose. Il ne s'agit pas dans ce texte de montrer *quand* utiliser tel signe de ponctuation, mais de présenter *comment* les employer correctement au niveau de la mise en page. On touche ainsi à l'esthétique visuelle de la forme textuelle.

Nos propres expériences avec les langues étrangères nous ont révélé combien sont contradictoires les consignes concernant l'usage approprié des signes de ponctuation. Si une langue prône l'insertion d'une espace¹ devant tel ou tel signe, une autre le décourage fortement.

En français, pour étaler sa maîtrise de la langue, il faut savoir quels signes réclament l'emploi d'une espace insécable placée devant eux et quels suivent de très près le mot qui les précède. Le point (.), la virgule (,), les points de suspension (...), le trait d'union (-), l'apostrophe (') , les parenthèses (), les crochets ([]) et la barre oblique (/) ne sont pas précédés par une espace. En revanche, le point (.), la virgule (,), les points de suspension (...) sont suivis d'une espace. Les autres ne le sont pas. Voyons quelques exemples extraits de *Percy Jackson et les dieux grecs* de Rick Riordan :

Je n'ai pas assisté à la naissance de l'univers. Je ne crois pas non plus que beaucoup d'anciens Grecs aient été là, le crayon à la main, à prendre des notes.

Peu à peu, Chaos est devenu moins... chaotique.

Hélas, celle-ci a rapidement acquis une personnalité et pris le nom de Gaïa².

On l'appelait aussi Polos, parce qu'il contrôlait le pôle Nord (c'était bien avant que le père Noël n'y emménage)³.

La barre oblique constitue un cas particulier. Si elle exige un usage sans espace avant ou après sa position (comme dans oui/non, masculin/féminin, singulier/pluriel), il est conseillé de la séparer du reste de la phrase lorsqu'il s'agit de deux éléments longs⁴ :

Je vous conseille de choisir un des titres suivants : *Le rouge et le noir* de Stendhal / *Madame Bovary* de Flaubert.

Le point d'interrogation (?), le point d'exclamation (!), le point-virgule (;), le deux-points (:), les guillemets français (« »), le tiret (–) doivent être séparés du reste du texte à l'aide d'une espace insécable avant et d'une espace après leur position.

Au début, il n'y avait rien – une immensité de rien.

En grec, *Chaos* signifie « Faille », « Béance » – aucun rapport avec Beyoncé⁵.

La troisième sœur s'appelait Thétys (je sais : encore un prénom qui commence par *T* ; moi-même, je finis par m'y perdre).

« Le prochain bébé sera le bon, lui avait-il assuré. Celui-ci, je ne l'avalerai pas. Promis ! »⁶

– Et la terre ? interrogea Hadès. Qui régnera sur la Grèce et les environs ?⁷

Vous avez noté sans doute qu'il existe une différence entre le trait d'union (-), généralement censé relier deux éléments composant un seul mot (comme dans chou-fleur, par exemple), et le tiret (–), qui marque en général une pause à l'intérieur de la phrase. Si le trait d'union est collé aux mots qu'il relie, le tiret réclame une séparation du reste du texte.

Un autre cas particulier est constitué par les guillemets. Parfois, lorsque l'on cite un texte, celui-ci intègre à son tour une autre citation. Comment signaler cette double citation ? Si on cite un texte d'un ouvrage, on doit simplement user les guillemets français :

Les anciens Grecs disaient d'elle qu'elle avait des yeux « de vache ».⁸

En revanche, pour marquer la double citation, il faut recourir aux guillemets anglais :

Le narrateur raconte que « Les anciens Grecs disaient d'elle qu'elle avait des yeux "de vache" ».⁹

Lorsqu'il faut signaler une citation à l'intérieur d'une autre citation, nous devons utiliser les guillemets français pour la *grande* citation (« ») et les guillemets anglais (" ") pour la *petite* citation, celle intégrée dans la *grande*.

La rédaction de textes en français s'avère particulièrement complexe au niveau de la ponctuation. L'utilisation appropriée des signes de ponctuation et typographiques suppose la connaissance approfondie de leur spécificité : certains signes exigent une séparation totale ou partielle du reste du texte, d'autres se relient aux éléments qui les entourent. Heureusement, ces signes ne s'emploient généralement que conformément à une seule règle, les exceptions étant assez rares.

En anglais, les usages sont plus simples, puisque la majorité des signes adopte une même formule. Beaucoup de signes se relient au mot qu'ils suivent, mais se détachent du mot qui les précède, comme les *full stop* (.), *comma* (,), *question mark* (?), *exclamation mark* (!), *colons* (:), *semi-colons* (;), *single* ou *double quotation marks* (' ', " "), *apostrophe* ('), *round brackets* (), *hyphen* (-), *forward slash* (/).

La même différenciation entre le trait d'union (-) et le tiret (–) s'applique aux équivalents de l'anglais britannique. Si le *hyphen* (-) s'utilise sans espace (comme dans good-looking), le *dash* (–) doit généralement être employé à l'aide des espaces. En revanche, en anglais américain, le *dash* (–) se relie aux mots qui l'entourent¹⁰.

Les guillemets constituent de nouveau un cas particulier. En général, pour signaler une citation, on préfère utiliser les *single quotation marks* (' ') en anglais britannique et les *double quotation marks* (" ") en anglais américain. Cependant, dans le cas de la citation incorporée dans une autre citation, l'emploi se complique : en anglais britannique, on favorise les guillemets simples pour la *grande* citation et ceux doubles pour la citation intégrée ; en anglais américain, on préfère l'usage inversé.

En roumain, italien et allemand, presque tous les signes de ponctuation et typographiques suivent les mêmes règles que l'anglais. Les guillemets représentent pourtant une des exceptions dans toutes ces langues. En roumain, on utilise les guillemets dits 99 (,, "). Pour marquer une citation à l'intérieur d'une autre citation, on recourt aux guillemets français « ». En italien, on utilise les *virgolette caporali* ou *sergen-*

ti (« »), qui sont identiques aux guillemets français, mais n'exigent pas d'espace ni avant ni après leur position dans le texte. Dans le cas de la citation intégrée à une autre citation, on emploie les guillemets anglais simples (‘ ’). En allemand, on favorise le même type de guillemets que le roumain (,, ”), mais on utilise parfois également un autre format (» «). Pour les citations intégrées, on préfère employer les guillemets en bas et en haut simples (, ’). Voici un schéma récapitulatif :

« français » (“français”)
‘anglais britannique’ (“anglais britannique”)
“anglais américain” (“anglais américain”)
„roumain” (“roumain”)
«italien» (‘italien’)
„allemand” (‘allemand’)

La diversité d'usages selon les langues peut engendrer de la confusion surtout en ce qui concerne les personnes s'intéressant à plusieurs langues. Le secret pour maîtriser l'emploi des signes de ponctuation et typographiques dans de diverses langues repose sur la conscience de ce décalage. Si nous sommes conscients qu'il existe des différences dans leur emploi, nous ferons plus d'attention lorsqu'il s'agit d'utiliser les signes. Ensuite, bien évidemment, c'est la pratique qui nous aidera à mémoriser le bon usage pour chaque langue.

Le français, en particulier, pose des problèmes aux étudiants roumains à la fois à cause des similitudes et des différences des deux langues. Les guillemets français (« »), par exemple, existent en roumain aussi, mais ils ont une autre fonction : si le français les utilise pour marquer une citation directe, le roumain s'en sert pour souligner une citation imbriquée. En même temps, beaucoup de signes de ponctuation français réclament une espace insécable entre eux et le mot qui les précède, pratique qui n'est pas caractéristique à la langue roumaine. On remarque ainsi que les étudiants roumains apprenant le français ont tendance à recourir aux normes de leur langue maternelle même dans le cas des textes en français ou même aux normes de la langue anglaise, récemment devenue la plus importante langue étrangère en Roumanie.

Quoi que difficile à maîtriser, le bon usage des signes de ponctuation et typographiques rend les textes, surtout ceux académiques, beaucoup plus crédibles et sérieux. Indépendamment de la langue utilisée et du style employé, les textes qui ne respectent pas les normes concernant les signes de ponctuation perdent de leur légitimité. Le texte devient encore moins cohérent visuellement s'y on intègre, de manière fautive, des éléments de plusieurs langues. La mise en page, aspect lié à l'esthétique, s'avère plus importante que nous ne le pensons.

Bibliographie

1. RIORDAN, Rick, *Percy Jackson et les dieux grecs*, traduit de l'anglais par Nathalie Serval, Paris, Librairie Générale Française, 2016.

Sitographie

1. Proofed, *En Dashes and Em Dashes in US and UK English*, <https://proofed.com/writing-tips/en-dashes-and-em-dashes-in-us-and-uk-english/>.
2. *Virgolette: quando e come si devono usare per fare una citazione accurata*, <https://www.compilatio.net/it/blog/virgolette>.
3. Vitrine linguistique, *Généralités sur la barre oblique*, <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/23366/la-ponctuation/barre-oblique/generalites-sur-la-barre-oblique>.

4. Vitrine linguistique, *Principaux signes de ponctuation et signes typographiques*, <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/23319/la-ponctuation/principaux-signes-de-ponctuation-et-signes-typographiques>.

¹ Il faut noter que le mot « espace » peut être employé dans les deux genres : en tant que nom masculin (*un espace*), il désigne l’« étendue qui ne fait pas obstacle au mouvement » ; en tant que nom féminin (*une espace*), il dénote, en typographie, le « blanc qui sépare deux mots ». Pour des explications plus approfondies : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/espace>.

² Rick Riordan, *Percy Jackson et les dieux grecs*, traduit de l’anglais par Nathalie Serval, Paris, Librairie Générale Française, 2016, p. 9.

³ *Ibid.*, p. 24.

⁴ Vitrine linguistique, *Généralités sur la barre oblique*, <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/23366/la-ponctuation/barre-oblique/generalites-sur-la-barre-oblique>.

⁵ Rick Riordan, *Percy Jackson et les dieux grecs*, *op. cit.*, p. 9.

⁶ *Ibid.*, p. 37.

⁷ *Ibid.*, p. 67.

⁸ *Ibid.*, p. 127.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Proofed, *En Dashes and Em Dashes in US and UK English*, <https://proofed.com/writing-tips/en-dashes-and-em-dashes-in-us-and-uk-english/>.



Le système éducatif français : entre présent et passé

Nicoleta-Valentina Florean
LFPC, 1^{ère} année

« L'éducation doit être dure pour que la vie soit douce¹ ».

Le système éducatif français, dont les racines remontent au Moyen Âge, est considéré comme l'un des meilleurs systèmes d'éducation au monde. Il est réglementé par le ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Approche diachronique du système éducatif français

Destiné pendant longtemps à une certaine élite sociale, le système éducatif français a connu, au long de l'histoire, une démocratisation importante.

Dans un premier temps, on raconte que Charlemagne « a inventé l'école » en France. Cependant, il a simplement décidé de restaurer les écoles monastiques ou épiscopales, le 23 mars 789. Dans son *Capitulaire* de 80 articles, il ordonne aux évêques d'organiser, dans les monastères, des écoles pour enseigner aux enfants à lire, à compter et à chanter. Ainsi, l'alphabétisation va de pair avec la christianisation. L'école est à l'époque un instrument politique et idéologique au service de l'état et de la religion catholique.

Au XII^e siècle, se produit une véritable révolution scolaire. A partir de cette époque, les écoles épiscopales des cathédrales vont peu à peu prendre le dessus sur des abbayes situées trop loin des villes – un cheminement qui est plus lent que dans d'autres grands pays européens. Mais l'enseignement reste essentiellement ecclésiastique.

Toutes les autres professions (métiers des armes, du bâtiment, artisans, artistes, etc.) ont un système d'enseignement particulier, avec des écoles, mais dont on n'a pas beaucoup de connaissances.

Le XIII^e siècle voit apparaître les premières universités, comprises comme des fédérations d'écoles, où des groupes de maîtres et d'étudiants se réunissent pour étudier diverses disciplines comme le droit, les arts libéraux, la médecine, la théologie et encore d'autres. Ce développement institutionnel se double d'une mutation pédagogique qui réside dans l'usage, déjà inauguré au XII^e siècle, mais devenu systématique et obligatoire au siècle suivant, des ressources de la dialectique redécouverte chez Aristote.

Les universités sont structurées en quatre facultés, dont l'enseignement commence par suivre les cours des collèges de la faculté des arts, qui continuent d'enseigner le *quadrivium* et le *trivium* et qui jouent le rôle de propédeutique, et se poursuit dans l'une des trois autres facultés (de théologie, médecine ou droit) selon le secteur d'activité auquel se destine l'élcolier.

La première université française, celle de Paris, la Sorbonne, ne voit ainsi le jour qu'en 1215, longtemps après Oxford (crée en 1167) et Bologne (dès 1088). Elle est apparue au XIII^e siècle, issue de l'organisation des maîtres et écoliers de Paris. Primitivement installés dans l'Île de la Cité, ces derniers sont venus dès le XII^e siècle, dans le futur « quartier latin », au bord de la Seine où la Théologie, la Médecine, le Droit et les Arts sont enseignés en plein air, conférant ainsi à l'Université, dès l'origine, un prestige international. Le Collège de Robert de Sorbon, fondé en 1253, est alors un des nombreux collèges hébergeant, sur le flanc de la montagne Sainte Geneviève, des étudiants pauvres.

Tant au Moyen Âge que pendant la Renaissance, l'enseignement se fait entièrement en latin. À partir de 1530, année qui connaît la fondation du Collège Royal, futur Collège de France, quelques professeurs (le grammairien Ramuz, le mathématicien Pierre Forcadet) donnent leur enseignement en français.

En 1698, par une Ordonnance, le roi Louis XIV oblige les parents de France à envoyer leurs enfants dans les écoles paroissiales, dites « petites écoles », destinées à donner une instruction de base aux enfants jusqu'à l'âge de 14 ans. Ces écoles sont sous la dépendance des évêques, étant réservées aux garçons dans les villes. Le financement venait seulement des familles. Cette éducation se faisait en français, tant par les Frères des écoles chrétiennes que dans les Petites écoles de Port Royal.

Dans les campagnes, dans les écoles destinées à l'alphabétisation des enfants pauvres, l'apprentissage de la lecture se fait à partir de livres de prières en latin et en langues régionales et dialectes locaux. L'éducation des filles, qui restera assez limitée (lecture, écriture, grammaire, histoire et littérature) se fait en français aussi.

Au XVIII^e siècle, le français commence à s'installer dans les collèges. Vers le milieu du siècle, on cesse d'imposer le latin dans les conversations des élèves. Peu avant la Révolution, le français commence à s'étendre à l'enseignement des mathématiques, des sciences, de la philosophie. C'est aussi avant la Révolution Française que sont créés les premiers établissements de formation supérieure spécialisée, notamment pour le génie, et qui préfigurent les Grandes Écoles, comme l'Ecole Polytechnique, fondée en 1794, et le Conservatoire des arts et métiers.

Les 20 et 21 avril 1792, Condorcet propose un enseignement laïc et indépendant du pouvoir politique et une égalité d'accès à l'instruction sans distinction d'âge, de sexe ou de classe et la gratuité pour l'enseignement élémentaire, visant à créer un système éducatif hiérarchisé, placé sous l'autorité d'hommes de savoir. C'est toujours Condorcet qui a formulé le postulat de l'éducation permanente qui doit permettre à tout citoyen de se former tout au long de sa vie.

Le 12 décembre 1793, à l'initiative de Louis Joseph Charlier, La Convention décide l'enseignement primaire obligatoire, gratuit et laïc. Les pouvoirs publics envisagent l'organisation d'un enseignement d'Etat, où le clerc qui était maître d'école a été remplacé par l'instituteur.

Louis Michel Lepeletier de Saint Fargeau veut affranchir l'école de l'emprise de l'Eglise, parce qu'à son opinion, seul l'Etat républicain pouvait éduquer. On assiste à la création du premier degré de l'enseignement laïc et à la naissance des degrés secondaire et supérieur par l'apparition des instituts et des lycées.

À son arrivée au pouvoir, Napoléon I^{er} rétablit les écoles religieuses. Sous le Consulat, en 1802, sont fondés les premiers lycées, à coté desquels subsistent les collèges, considérés comme secondaires. En 1808, le décret napoléonien prévoit que les écoles doivent suivre les principes de l'Eglise catholique. Également en 1808, Napoléon I^{er} institue l'Université impériale. Le décret de 1808 prévoit le monopole de l'enseignement d'Etat et les différents ordres d'enseignement : les facultés, les lycées, les collèges, les institutions, les pensionnats et les écoles primaires. Les écoles de Médecine et de Droit reprennent le nom de facultés et les facultés des lettres et des sciences sont créées.

En 1833, par la Loi Guizot, on décide la création d'une école de garçons dans chaque commune de plus de 500 habitants. Guizot encourage également la fondation d'écoles primaires supérieures, destinées à améliorer la formation générale et professionnelle des élèves de l'école primaire issus de familles modestes et qui ne pourraient accéder aux collèges et lycées.

En 1834, les femmes sont autorisées à exercer, provisoirement, le métier d'instituteur dans les écoles de garçons ou mixtes. En 1867, la Loi Duruy organise officiellement l'enseignement primaire féminin, imposant notamment l'ouverture d'une école de filles dans les communes de plus de 500 habitants. L'enseignement secondaire de jeunes filles est relancé avec la création, en 1880, des lycées de jeunes filles, auxquels toutefois seules les plus fortunées accèdent.

Les années 1880 sont marquées par des changements fondamentaux dans le système éducatif français, changements essentiellement portés, du moins au début, par Jules Ferry (plusieurs fois ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts entre 1879 et 1883) et son principal conseiller Ferdinand Buisson. Les lois Jules Ferry de la fin du XIX^e siècle, qui rendent l'école laïque, obligatoire et gratuite, sont l'aboutissement d'un mouvement de laïcisation de l'école. Deux mois plus tard, l'école maternelle devient elle aussi gratuite. Les deux Lois Ferry instaurent un enseignement obligatoire de 6 à 13 ans, les enfants pouvant toutefois quitter l'école avant cet âge s'ils obtiennent le certificat d'études primaires institué le 28 mars 1882.

À la suite de la Séparation de l'Église et de l'Etat, la guerre scolaire s'embrase dans beaucoup de régions françaises, du fait de l'inclination croissante de l'école laïque à donner dans l'anticatholicisme.

En 1924, le diplôme du baccalauréat s'ouvre à toutes les jeunes filles ; il est aussi leur sésame pour pouvoir accéder aux universités : davantage d'étudiantes s'engagent alors dans des cursus d'études supérieures, parmi lesquels figurent ceux menant aux métiers de professeurs, avocates ou médecins.

En 1933, l'enseignement secondaire, à partir de la classe de 6^e, n'est plus payant, comme l'était depuis la création des lycées par Napoléon en 1802, l'accès au lycée se faisant toujours par un examen d'entrée (avec des épreuves de dictée, de rédaction et de mathématiques élémentaires).

La loi Jean Zay du 9 août 1936 a prolongé d'une année la scolarité obligatoire, la portant à 14 ans révolus, ou 13, pour les titulaires du CEP. La conséquence de cette mesure fut la création de la classe de fin d'études (de 13 à 14 ans) qui visait à relever l'éducation populaire, en couronnant l'école primaire par une année spéciale de préparation directe à la vie.

Le rapport Langevin-Wallon, qui en est issu, propose de nombreuses mesures de modernisation de l'enseignement, pour faire face à la massification de l'enseignement qui se profile. Il était proposé de démocratiser l'enseignement en allongeant la scolarité à 18 ans, en généralisant les expériences des mouvements de l'éducation nouvelle et en élaborant une école unique.

La politique du Régime de Vichy, en place du 10 juillet 1940 au 20 août 1944, innove assez peu en matière scolaire, la période se traduisant plutôt par une forme de réaction. En effet, l'enseignement secondaire redevient payant. Les écoles normales sont supprimées car elles sont porteuses des valeurs républicaines. Les instituteurs sont alors recrutés sur la base du diplôme exigé par le gouvernement de Vichy, soit le baccalauréat, et sont en stage pendant un an, dans une école, auprès d'un instituteur.

En 1959, avec la réforme de Jean Berthoin, la scolarité obligatoire passe officiellement à 16 ans, bien que son application ne soit achevée qu'en 1971. Les cours complémentaires deviennent des collèges d'enseignement général (CEG) et les collèges d'enseignement secondaire comportant plusieurs filières sont établis.

La loi Jospin de 1989 place l'élève « au centre du système éducatif ». La place de l'élève n'est plus celle du simple récipient que l'enseignant remplit, mais il a comme « mission principale » de participer activement à sa propre éducation visant sa préparation pour le rôle de citoyen, futur membre impliqué de la société où il vit.

La structure du système scolaire français

a. Les grands principes du système éducatif français

Le système éducatif français est fondé sur les grands principes, certains inspirés de la Révolution de 1789, ainsi que de la Constitution du 4 octobre 1958 où on dispose que « l'organisation de l'enseignement public obligatoire, gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat ». À ces principes affirmés par le Préambule de la Constitution de 1958, on ajoute de nos jours l'égalité des chances et la centralisation. Ces principes assurent la cohérence et le fonctionnement efficace du système d'enseignement français.

L'obligation scolaire en France est imposée par la loi pour tous les enfants de 3 à 16 ans, afin que chaque enfant ait la possibilité de recevoir un minimum d'instruction. Mais l'Etat laisse à la famille le choix de scolariser ses enfants dans un établissement public ou privé ou d'assurer leur instruction dans la famille. Ce qui est intéressant c'est que l'obligation d'instruction s'impose aux Français comme aux étrangers.

La gratuité de l'éducation est assurée par la loi dans les écoles publiques de la maternelle au lycée pour permettre aux enfants de recevoir une éducation sans barrière financière. Elle est imposée dès la fin du XIX^e siècle, par la loi du 16 juin 1881, et étendue à l'enseignement secondaire en 1933. C'est ainsi que les manuels scolaires sont gratuits jusqu'à la troisième ; au lycée, ils sont à la charge des familles.

La laïcité est introduite en 1882 par les lois de Jules Ferry et elle garantit la neutralité religieuse dans les établissements scolaires publics. Cela permet aux étudiants de se forger leur propre jugement de manière autonome. Mieux dire, la neutralité, soit religieuse, politique ou commerciale, est devenue l'un des principaux principes du système éducatif de la France. Le respect des croyances des élèves et de leurs parents implique l'absence d'instruction religieuse dans les programmes et l'interdiction du prosély-

tisme. Mais on a institué une journée libre par semaine laissant du temps pour les manifestations religieuses en dehors de l'école.

L'égalité des chances, un principe de valeur constitutionnelle, est soutenue par des dispositifs d'aide et de soutien scolaire. L'Etat français veut renforcer l'égalité des chances par offrir à chaque élève les moyens d'accéder aux savoirs et aux compétences indispensables pour poursuivre sa scolarité et s'insérer dans la société. Il s'agit à la fois de Français et d'étrangers, de garçons et de filles, d'enfants considérés « typiques », « normales » ou considérés comme ayant « autres sortes de compétences » ou « handicapés », quel que soit leur milieu social. Ce principe impose une égalité de traitement pour toutes les personnes se trouvant dans la même situation.

La centralisation assure une homogénéité des pratiques scolaires sous tout le territoire du pays. La France est le seul pays qui a un système d'enseignement national à l'étranger, système soutenu par le plus grand réseau d'écoles du monde, piloté par l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE). Ce réseau mondial d'écoles offre un programme unique : il s'agit de plus de 365000 élèves, 540 d'écoles dans 139 pays ayant la même philosophie d'enseignement et le même programme.

b. Les degrés du système éducatif français

Le système éducatif français comprend trois degrés, partagés en cycles pour le premier et le second degrés. L'enseignement pré-primaire, qui correspond à l'école maternelle, accueille les enfants dès l'âge de 3 ans, même dès 2 ans dans certaines écoles. La maternelle a pour objectif principal de préparer les enfants à l'entrée en école élémentaire, en les familiarisant avec le langage, les règles de vie en communauté et les premiers apprentissages fondamentaux, tels que la motricité, la lecture et la découverte des nombres. Durant cette période, les enfants développent leur curiosité, leur créativité et leur autonomie. L'école maternelle (de 2 à 6 ans) française se divise en trois sections : la (très) petite section (2 – 3 ans), la moyenne section (4 ans), la grande section (5 ans).

L'école élémentaire accueille des enfants de 6 à 11 ans et comporte deux cycles : le cycle 2 ou cycle d'apprentissages fondamentaux, qui suppose les Cours Préparatoire (CP) et les Cours élémentaires (CE1 et CE2), et le cycle 3 ou cycle de consolidation, qui intègre les Cours Moyens (CM1 et CM2).

Dès le cours préparatoire, les élèves découvrent l'apprentissage d'une langue vivante (étrangère ou régionale). Lors des cours élémentaires, les étudiants doivent acquérir une lecture courante, une compréhension explicite de textes, des méthodes et outils pour apprendre, l'apprentissage de la vie et de la société ou la connaissance du monde social contemporain, et d'autres. La durée de la semaine scolaire des élèves est fixée à vingt-quatre heures, et elle comprend les journées de lundi, mardi, mercredi (le matin), jeudi et vendredi, entre 8h30 et 16h30, avec une pause entre 11h30 et 13h30.

L'enseignement secondaire suppose le collège et le lycée. Le collège est le pont entre l'enfance et l'adolescence. Il est l'appellation courante du premier cycle des études de second degré. Il suit à l'école élémentaire et il dure quatre années, ayant la fourchette d'âge de 11 à 15 ans.

On peut considérer que les études dans le collège sont organisées en trois étapes. La sixième, qui est la première étape, celle d'adaptation au collège. C'est pourquoi on accorde une attention particulière à l'accueil et à l'intégration des élèves. La cinquième et la quatrième représentent l'étape centrale, celle du développement des compétences dans les différentes disciplines et d'orientation. Par exemple, dans la cinquième, les étudiants commencent à apprendre la seconde langue étrangère : l'espagnol, l'allemand ou l'italien. La troisième est la classe terminale et également la classe de la finalisation d'orientation entre les filières générales, technologiques et professionnelles. Au cours de l'année, les élèves effectuent une « séquence d'observation en milieu professionnel » (stage de courte durée) et se préparent au Diplôme national du brevet. On finit par le Brevet de collège.

Quant au lycée (de 15 à 18 ans), il en existe trois types en France : le lycée général et le lycée technologique, qui accueillent la plupart des élèves, et le lycée professionnel, qui permet aux élèves d'entrer immédiatement dans le monde professionnel en alternant l'enseignement et les stages pratiques. Les classes de seconde, première et terminale constituent les trois classes du lycée général et technologique.

La seconde est l'année d'orientation où les élèves étudient les matières du « tronc commun » : français, maths, histoire-géo, langues étrangères (surtout l'espagnol), sciences de la vie et de la terre et d'autres.

Dans la première, les étudiants doivent choisir poursuivre des diverses spécialités: langues, littératures et cultures étrangères, sciences économiques et sociales, littérature, langues et cultures de l'antiquité, etc.

La terminale représente l'année où les élèves se trouvent en ligne droite avant l'examen de baccalauréat, qui est divisé en différentes séries, selon les spécialités choisies pour les études supérieures (université, classes préparatoires, école de commerce, etc) ou le choix d'entrer dans la vie active. En fonction de ces finalités, le baccalauréat peut être: baccalauréat général, baccalauréat technologique ou baccalauréat professionnel.

L'histoire du terme « Baccalauréat »

Le mot « baccalauréat » est utilisé pour la première fois au XIII^e siècle au sein de l'Université de Paris pour désigner un grade intermédiaire vers la maîtrise ès arts ou aux doctorats en droit, en technologie et en médecine. Il a été repris par Napoléon I^{er} en 1808, à l'instauration de l'Université de France au sein de laquelle les baccalauréats ès lettres et ès sciences (dont est directement issu le baccalauréat général actuel) reprennent en partie le rôle de la maîtrise ès arts dans les anciennes universités. Le terme est obtenu par l'altération de l'ancien français « bachelier » qui est un dérivé du latin médiéval « *baccalaria* », qui signifie « petit propriétaire d'une *baccalaria* ». « *Baccalaureus* » est attesté dès le milieu du XV^e siècle au sens de « jeune homme qui aspire à être chevalier ». C'est ensuite métaphoriquement que le rapprochement avec la couronne des lauriers *bacca lauri* qu'on pose sur la tête des plus méritants se fait, évoluant vers la notion actuelle de *bachelier* en tant que premier grade universitaire.

Le baccalauréat s'obtient en passant l'examen du même nom. Cet examen suppose passer d'épreuves écrites et orales se déroulant en classes de première et de terminale. La diplôme de baccalauréat permet à l'absolvent d'accéder à l'enseignement supérieur. Le baccalauréat est considéré comme le premier grade universitaire.

L'enseignement supérieur

Les universités (sauf les études de médecine) sont ouvertes à tous ceux qui ont passé l'examen de baccalauréat. La sélection se fait en cours de cursus. Les universités assurent une double mission : d'enseignement et de recherche.

Les études universitaires visent trois cycles de développement académique. Le premier cycle dure trois ans et se termine par l'obtention d'une licence, d'une double licence ou d'un *bachelor* universitaire de technologie. La licence est à la fois un diplôme national et un grade universitaire dont l'obtention permet la poursuite des études universitaires du second cycle. Le second cycle dure deux ans et se termine par l'obtention d'un master, qui est à la fois un diplôme national et un grade universitaire dont l'obtention permet la poursuite des études universitaires du tiers cycle. C'est un diplôme validant le deuxième cycle de l'enseignement supérieur pour des emplois de niveau cadre comme les professions intellectuelles. Le nom « master » s'inspire du *master's degree*. Le troisième cycle dure trois ans et correspond à la formation doctorale.

Classes préparatoires suivies de Grandes Écoles. Les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) durent deux années pendant lesquelles les étudiants se préparent pour le Concours d'entrée aux Grands Ecoles dans le commerce, l'ingénierie ou la littérature. Il y a des Grands Écoles de Commerce, d'Architecture, de Sciences politiques, de Journalisme, des Arts, de Littérature, d'Ingénierie, de Hautes études appliquées du Droit (HEAD).

Les Instituts Universitaires de Technologie et STS. Ils sont basés dans les universités, les Sections de Technicien Supérieur dans les lycées. Il y a des études de 2 ans axées sur la pratique qui mènent rapidement au monde professionnel.

Bibliographie

1. VINCENT, Guy, « Histoire et structure du système scolaire français : l'enseignement primaire », dans *Revue française de sociologie*, n° 13, 1972, p. 59-79,
https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1972_num_13_1_2037.

Sitographie

1. *Le système éducatif*, https://cache.media.education.gouv.fr/file/2012/39/6/DEPP-RERS-2012-systeme-educatif_223396.pdf
2. *Valeurs et engagement*, <https://www.education.gouv.fr/valeurs-et-engagement-89246>.
3. *Chronologie : L'éducation en France*,
<https://www.etaletaculture.fr/culture-generale/chronologie-l-education-en-france/>.
4. *Le système éducatif français*,
https://www.slideserve.com/elana/le-syst-me-du-educatif-fran-ais#google_vignette.
5. *Une Grande école, c'est quoi exactement ?*,
<https://www.bing.com/videos/riverview/relatedvideo?q=les+grandes+ecoles+en+france&mid=11501AA7EDD73D3BAC2B11501AA7EDD73D3BAC2B&F ORM=VIRE>.
6. *Histoire de l'éducation en France*,
<https://www.techno-science.net/glossaire-definition/Histoire-de-l-education-en-France-page-3.html>.
7. *Histoire du système éducatif*,
https://www.academia.edu/11740837/Histoire_du_syst%C3%A8me_%C3%A9ducatif.

¹ Edouard Herriot, *Notes et maximes*, Paris, Hachette, 1961.





Eugène Ionesco, *Les Chaises* et *Le Roi se meurt*. A la recherche du sens perdu de l'existence

Beatrice Elena Cimpoesu,
LFPC, 1^{ère} année

Le théâtre ionicien est, à l'essence, au-delà du comique, du caricatural et du grotesque, un théâtre pur humain, qui surprend les ombres et les lumières de la vie, une expérience aussi mystérieuse que celle de la mort. D'ailleurs, comme l'auteur l'affirme lui-même, « [d]es êtres noyés dans l'absence du sens ne peuvent être que grotesques, leur souffrance ne peut être que dérisoirement tragique¹ ». L'identité des contraires, devenue une marque ionicienne par excellence, définit l'existence humaine, qui se déroule toujours entre ténèbres et lumière, entre connu et inconnu, entre réalité et rêve. Dans *Les Chaises* et *Le Roi se meurt*, on retrouve également des personnages dont l'existence se situe à la frontière entre le réel et l'irréel, l'univers fictionnel de ces pièces étant peuplé soit par des *absences présentes* (le cas des invités imaginaires dans *Les Chaises*), soit par des *présences absentes* prises entre les deux dimensions existentielles, la vie et la mort (les vieux, le roi Bérenger).

Le dramaturge note dans un de ses journaux, *Un Homme en question*, qu'« une âme individuelle, c'est le fait d'être partagée entre l'angoisse et l'espérance² ». Les héros ioniciens, bien qu'ils soient souvent dépourvus d'identité (dans *La Cantatrice chauve*, par exemple), représentent des hypostases de la condition humaine, quel que soit le degré de l'uniformisation identitaire à laquelle ils sont soumis. Les pièces de début ont au centre des personnages qui ne sont pas conscients de leur ignorance, qui ne se posent pas de questions sur le sens de leur existence, en se différenciant de celles de maturité, dans lesquelles la souffrance des protagonistes provient de la compréhension du fait qu'ils ne connaîtront jamais qui ils sont et où ils se dirigent. Ils ressentent la peur terrible face à la mort et le regret de ne pas avoir assez de temps. Le roi Bérenger arrive au moment de sa mort en demandant encore un jour, autant qu'au long de sa vie il laissait toujours les choses à faire pour le lendemain, un demain qui n'allait jamais devenir aujourd'hui. A sa surprise, le temps ne s'inscrit pas dans la liste des soumis que le roi peut contrôler, même s'il voit sa mort comme une décision qui lui appartient : « Quand je voudrai, quand j'aurai le temps, quand je le déciderai³ ». *Le Roi se meurt* raconte l'histoire de chaque homme qui, malgré le pouvoir détenu, est soumis à la même fin mystérieuse et effrayante.

Les vieux ont accepté la proximité de la fin parce qu'ils s'ennuient dans la succession monotone des jours où le Vieux raconte la même histoire et mime le même mois de l'année. En plus, la vie est perçue comme une maladie dans la vision du Vieux : « La vie est comme cela... mais moi, j'en souffre... les autres, pas...⁴ ». La dimension maladive de la vie peut également être interprétée d'un point de vue religieux, le Vieux et la Vieille étant dans ce cas une réinterprétation du mythe adamique : « Adam et Eve, désormais au bout du monde, ont traversé la misère de l'histoire, hallucinant un spectacle avec des spectateurs imaginaires et une révélation du... néant⁵ ». L'arrivée inopinée de l'Empereur, accompagnée d'une intensification de la lumière sur la scène, renvoie à une manifestation du sacré, mais incomprise par les « présents ». Même si Dieu venait parmi les hommes, semble dire Ionesco, personne ne le reconnaîtrait, tout comme la venue de Jésus Christ dans le monde. La symbolique religieuse est également présente dans l'architecture scénographique, décrite avec force détails par le dramaturge, qui évoque l'intérieur d'une cathédrale ou même d'une arche de Noé, d'autant plus que la maison des vieux est entourée d'une vaste étendue d'eau. Suspendus dans un univers post-déluge, les protagonistes tentent toujours de reconstruire le sens de la vie, un « message » salutaire qui n'existe pas vraiment. Le sens de l'existence humaine semble irré-

médiable, le paradis n'est pas accessible aux êtres humains et le drame du Vieux, qui a été exclu du paradis il y a quatre-vingts ans, lorsque son enfance s'est achevée, c'est l'histoire qu'il répétera désormais chaque jour : « Ils ne nous ont pas permis d'entrer... ils auraient pu au moins ouvrir la porte du jardin... ⁶ ». Le récit de son bannissement du jardin du paradis semble correspondre à la fin de l'enfance du dramaturge lui-même, au départ de la maison paternelle et de l'univers protecteur de la ville provinciale de La Chapelle-Anthenaise, où, dit l'auteur, « [il se trouvai[t] lors du temps, donc dans une espèce de paradis⁷ ». L'expérience du sacré, que Ionesco cherchera toute sa vie dans l'espoir de la retrouver, ne se révélera qu'une fois de plus, à l'adolescence, lors d'une promenade dans une ville de province, cette fois en Roumanie, comme l'auteur le confesse vers la fin de sa vie : « j'ai ressenti une présence et j'ai senti, ou j'ai cru sentir à ce moment-là que quelqu'un me tenait dans sa main, que nous n'étions pas perdus⁸ ».

Dans un autre registre, la fascination du Vieux pour l'eau peut renvoyer à un retour au milieu intra-utérin, la naissance et la mort constituant le même point zéro de la vie : « Peut-être, parce que plus on va, plus on s'enfonce⁹ ». Le vieillard est en même temps l'enfant orphelin qui se noie en larmes, qui réclame sa mère et qui ne peut être apaisé que par la Vieille qui devient pour quelques instants un substitut de la figure maternelle. Le désir du Vieux de regarder dehors, même s'il est impossible de voir la nuit, illustre la recherche obstinée du sens de la vie de l'homme, une recherche qui s'apparente à un regard dans le vide, dans l'obscurité, dans l'espoir de retrouver la lumière perdue.

Utilisant le procédé baroque du théâtre en théâtre, Ionesco imagine une salle remplie de spectateurs invisibles, attendant avec impatience l'arrivée de l'Orateur. L'image de l'Orateur sourd-muet, détenteur du « message » du Vieux et, par conséquent, seul à pouvoir le transmettre, semble être une métaphore de la création littéraire qui, bien que matérialisant l'existence et la perception du monde de l'écrivain, ne peut parler en son nom jusqu'au bout. Elle n'est qu'un représentant, pas une entité capable de transmettre le message de son auteur, elle ne peut exprimer que sa propre vérité. André le Gall explique :

Eugène Ionesco, en confiant le message qu'il voulait laisser, c'est-à-dire son théâtre, à un auteur portant le même nom que lui, a dû constater que cet auteur ne communiquait son texte qu'à des spectateurs invisibles qui laissaient vides les sièges qu'on leur demandait d'occuper à chaque représentation¹⁰.

Les Chaises constituent également un art poétique, la dimension métatextuelle n'étant pas une exception dans les créations d'Ionesco et se retrouvant de manière frappante dans des pièces comme *L'Impromptu de l'Alma* (1956), *Victimes du devoir* (1953), *Le Soif et la faim* (1964). La pièce est également une réflexion de l'auteur sur la réception de son théâtre et sur le potentiel limité de la création littéraire à transmettre le message unique de l'écrivain. Puisque le sens du monde ne peut être trouvé à l'état pur, il faut le chercher, une démarche vaine qui accentue encore une fois le sentiment du vide. L'exhortation de la Vieille au Vieux, « il faut vivre, il faut lutter pour ton message¹¹ », contient l'espoir de l'homme qui, bien que conscient de sa propre éphémérité, cherche des moyens permanents de se relier au monde. L'identité du Vieux est également une énigme pour lui-même, car à l'approche de la fin de sa vie il est toujours en quête : « Je ne suis pas moi-même. Je suis un autre. Je suis l'un dans l'autre¹² ». La référence à la célèbre formule rimbaudienne « Je est un autre », que Ionesco cite dans ses articles roumains et français, devient un leitmotiv de son identité éclatée et de l'inadéquation du langage à la réalité qu'il tente de désigner. Le caractère allégorique de la pièce invite également à une lecture dans la tonalité d'un métatexte sur la condition de l'auteur par rapport à son œuvre. Bérenger, *l'alter ego* de Ionesco, est une représentation de la perte de contrôle sur sa propre création, qui devient autonome une fois que l'écrivain l'achève et la livre au public. En ce sens, la mort du roi, ainsi que l'impossibilité de transmettre le message du Vieux peuvent être assimilées à une mort de l'auteur, concept qui sera théorisé cinq ans plus tard par Roland Barthes, figure emblématique du structuralisme français. Cependant, les éléments autobiographiques (obsessions, traumatismes, rêves) de l'œuvre de Ionesco ne peuvent être ignorés dans la reconstruction de son sens.

Pour Ionesco, qui s'exprime également dans *Les Chaises*, l'effort humain pour se connecter à l'univers extérieur est futile précisément parce qu'il n'existe pas vraiment, l'effort n'étant rien d'autre qu'un mouvement à vide : « Le monde n'existe pas vraiment. Le thème de la pièce était le néant et non pas l'échec¹³ ». En d'autres termes, il ne s'agit pas pour l'homme d'essayer, avec ses moyens limités, de découvrir l'abso-

lu, démarche qu'il ne parvient jamais à accomplir, mais d'une mise en scène du sentiment du vide, de l'incapacité à sonder le sens de l'existence. Le Vieux et la Vieille sont physiquement présents, mais ils donnent l'impression d'être détachés du monde concret. En revanche, les invités, petits et grands, réunis dans la maison du couple, ne sont pas des entités visibles, mais leur présence est ressentie par le (vrai) public, les chaises empilées sur la scène servant de contours à leur existence. Ionesco a voulu écrire une pièce sur le vide existentiel, une entreprise apparemment impossible en utilisant les mêmes moyens humains insuffisants que ceux dont disposent ses personnages pour trouver et exprimer le sens de la vie : « Par les moyens du langage, des gestes, du jeu, des accessoires, pour exprimer le vide¹⁴ ». Autrement dit, par le filtre de la réalité exprimer l'irréalité.

Par ailleurs, le roi, *absence-présence*, comme on l'a appelé, est à la frontière entre les deux dimensions de l'existence, et son identité s'estompe au fil du temps, ses liens avec le monde s'affaiblissant progressivement : l'écho ne lui répond plus, il ne peut plus marcher, puis, à la dernière étape, il devient aveugle et sourd. Sous le fond ironique établi par la garde répétant plusieurs fois l'annonce « Le roi est mort, vive le roi ! », le médecin-bourreau clarifie la situation, déterminant le degré de déchéance du roi : « en effet, il est bien plus mort que vif¹⁵ ». La mort imaginée par Ionesco est une réintégration de l'être humain dans la pâture de l'univers, comme un effacement des contours de l'identité (« ces petites misères [...] ces petites saletés¹⁶ »), des souvenirs et une fusion avec l'inconnu. En un mot, la mort, c'est l'oubli. Les valeurs que Ionesco attribue à la mort sont cependant multiples et, dans *Le Roi se meurt*, les motifs thanatiques prennent des dimensions apocalyptiques. La mort du roi déclenche une réaction en chaîne, équivalant à la fin du monde, le monde gouverné par Bérenger, ou plutôt créé par lui (car il est une projection de son propre moi) s'effondre, la disparition du roi déclenchant automatiquement la dissolution de cet univers. Le roi Bérenger n'est pas un représentant des têtes couronnées, mais l'expression pure de l'humanité, comme le Vieux et la Vieille dans *Les Chaises*. Mais l'humanité que ces pièces représentent est gravement malade. Comme le monde est construit différemment pour chaque personne, il y a autant de mondes que de personnes, chacun est maître de son propre royaume, réel pour lui mais pas pour les autres. Ainsi, si *Les Chaises* est une pièce sur le vide existentiel, *Le Roi se meurt* est l'expression de l'abondance intérieure de l'homme qui cherche un vide dans lequel se déverser. Une surdose de vie, entretenue par les encouragements de Marie, fait du détachement du monde une entreprise difficile mais inévitable pour le roi. Bérenger annonce, à l'image des changements qui s'opèrent dans son royaume en ruine : « Je suis plein, mais de trous. On me ronge¹⁷ ». Le néant accapare l'être, dont le monde se désagrège à son tour. La recherche du sens de la vie, thème central des *Chaises*, se retrouve également dans la dernière pièce, où Marguerite définit l'existence comme un espace d'exil, temporaire : « La vie est un exil¹⁸ ». La réponse du roi, enracinée dans la biographie de l'auteur pris entre deux identités, celle de son pays natal niée pendant la plus grande partie de sa vie, est l'expression d'une résistance face à l'inconnu : « J'aime l'exil. Je ne peux pas y retourner. Quel était ce monde ?¹⁹ ».

La mort prend la forme d'une cérémonie dans les deux pièces, la première étant organisée comme un spectacle, avec un large public de « restes de l'humanité », la seconde comme un bal familial intime, où l'on ne danse pas. En fait, *Le Roi se meurt* s'appelait à l'origine *Cérémonie*, le titre final étant une idée de la fille de Ionesco, Marie-France (information fournie par Jacques Mauclaire, le premier metteur en scène de la pièce et aussi le premier acteur à donner naissance à Bérenger I), comme l'indique Emmanuel Jacquot dans ses notes du *Théâtre complet*²⁰. Dans le cas des *Chaises*, le but de la visite est de découvrir le message des deux vieux, une sorte de salut de l'humanité et en même temps une matérialisation du désir de laisser quelque chose dans le monde après leur mort. Le roi Bérenger, quant à lui, espère que si tout le monde connaît son nom (« Un seul nom de baptême, un seul nom de famille pour tout le monde²¹ »), la préservation de son identité en la diffusant dans tous les domaines de la connaissance conduira à son retour dans le monde – une seconde naissance, comme le suggère la sonorité du nom prononcé dans le bégaiement du roi : « B-é-Bé, Bérenger ».

En fin de compte, ce qui reste de l'œuvre d'un écrivain comme Eugène Ionesco, c'est l'immortalisation de l'expérience humaine, avec ses ombres et ses lumières. De même que l'écrivain s'est toujours tourné vers la Roumanie, bien qu'il n'ait jamais envisagé de retourner dans la patrie de son père, certains de ces personnages semblent se tourner constamment vers le passé, à la recherche de justifications, de significations qui leur ont peut-être échappé, ou de cette présence inexplicable que Ionesco n'avait ressentie que dans le paradis de l'enfance qu'est La Chapelle-Anthenaise, puis, une fois de plus, dans son adolescence.

Bibliographie

1. CĂLINESCU, Matei, *Eugène Ionesco: teme identitare și existențiale*, Iași, Junimea, 2006.
2. IONESCO, Eugène, *Journal en miettes*, Paris, Gallimard, 1967.
3. IONESCO, Eugène, *Notes et contre-notes*, Paris, Gallimard, 1962.
4. IONESCO, Eugène, *Théâtre complet*, Édition présentée, établie et annotée par Emmanuel Jacquart, Paris, Gallimard, 2002.
5. IONESCO, Eugène, *Un Homme en question*, Paris, Gallimard, 1979.
6. MIHALACHE, Alina Gabriela, *Eugen Ionescu/ Eugène Ionesco. De la teatrul suprarealist la teatrul postdramatic*, București, Editura Muzeul Literaturii Române, 2014.

¹ Eugène Ionesco, *Notes et contre-notes*, Paris, Gallimard, 1962, p. 164.

² Eugène Ionesco, *Un Homme en question*, Paris, Gallimard, 1979, p. 140.

³ Eugène Ionesco, *Théâtre complet*, Édition présentée, établie et annotée par Emmanuel Jacquart, Paris, Gallimard, 2002, p. 749.

⁴ *Ibid.*, p. 161.

⁵ Matei Călinescu, *Eugène Ionesco: teme identitare și existențiale*, Iași, Junimea, 2006, p. 176. „Adam și Eva, aflați acum la sfârșitul lumii, trecuți prin mizeria istoriei, halucinând un spectacol cu spectatori imaginari și o revelație a... nimicului.” (je traduis)

⁶ Eugène Ionesco, *Théâtre complet*, *op. cit.*, p. 144.

⁷ Eugène Ionesco, *Journal en miettes*, Paris, Gallimard, 1967, p. 12.

⁸ Eugène Ionesco, *Un Homme en question*, *op. cit.*, p. 22.

⁹ Eugène Ionesco, *Théâtre complet*, *op. cit.*, p. 142.

¹⁰ André le Gall, *Ionesco. Mise en scène d'un existant spécial en son œuvre et son temps*, Paris, Flammarion, 2009, p. 300-301, apud Alina Mihalache, Eugen Ionescu/ Eugène Ionesco. De la teatrul suprarealist la teatrul postdramatic. București: Editura Muzeul Literaturii Române, 2014, p. 221.

¹¹ Eugène Ionesco, *Théâtre complet*, *op. cit.*, p. 146.

¹² *Ibid.*, p. 170.

¹³ Claude Bonnefoy, *Entretiens avec Eugène Ionesco*, Belfond, 1966, p. 83-84, apud *Ibid.*, p. 1531.

¹⁴ Eugène Ionesco, *Note et contre-notes*, *op. cit.*, p. 170.

¹⁵ Eugène Ionesco, *Théâtre complet*, *op. cit.*, p. 757.

¹⁶ *Ibid.*, p. 793.

¹⁷ *Ibid.*, p. 778.

¹⁸ *Ibid.*, p. 771.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ *Ibid.*, p. 1724.

²¹ *Ibid.*, p. 766.



Louis XIV et l'amour des arts : le Roi Soleil danseur

Francesca Varga,
E-F, 2^e année

Louis XIV, roi absolu

Louis XIV devient roi à la mort de son père en 1643 : il n'a alors que cinq ans ! Sa mère, Anne d'Autriche, exerce la régence jusqu'en 1651. Enfant, Louis XIV doit faire face à une révolte des nobles, appelée la Fronde, qui veulent profiter de son jeune âge pour prendre plus de pouvoir. En 1661, après le décès de son ministre, le cardinal Mazarin, et les troubles ressentis pendant sa minorité, il décide de gouverner tout seul. La même année, il fait construire le château de Versailles et s'y installe dès 1682 avec sa Cour, c'est-à-dire avec les nobles les plus riches de la France. Traumatisé par la Fronde, ce projet n'est pour lui qu'une façon de surveiller et de contrôler les nobles. Il dirige ainsi le royaume en monarque absolu ayant tous les pouvoirs¹.

L'image du château demeure indissociable de la figure de Louis XIV même de nos jours. En 1662, il ordonne la première campagne de travaux à Versailles, sur l'emplacement d'un simple pavillon de chasse hérité de son père, Louis XIII. La légende dit que, jaloux de son ministre de Finances, Nicolas Fouquet, qui avait bâti un château magnifique, le roi réquisitionne son architecte Louis le Vau, son décorateur Charles Le Brun et son paysagiste André Le Nôtre, pour s'occuper du nouveau château², qui devient une image de la démesure et de ses excès royaux. Pour s'assurer que personne ne lui fasse concurrence, il fait arrêter Fouquet, qu'il voit comme une menace à cause de sa richesse et influence³. Versailles devient alors le symbole de la grandeur du roi, ainsi que de la monarchie absolue.

Pour que sa puissance dépasse pourtant les frontières nationales, il cherche à faire de la France le pays le plus puissant d'Europe dans tous les domaines. Appréciateur des arts, il protège les artistes (comme Molière, La Fontaine, Lully), mais s'occupe également de l'économie du pays. Cependant, il mène de nombreuses guerres très couteuses et s'attaque aux protestants en révoquant l'édit de Nantes.

Louis XIV, un danseur accompli

La célèbre formule que l'on lui attribue, soit « l'Etat, c'est moi », traduit son statut de monarque puissant et autoritaire, symbole du pouvoir absolu. Cependant, Louis XIV s'avère un amoureux des arts aussi : il n'est pas seulement un musicien amateur, mais également un danseur accompli. La danse en tant qu'art lui doit beaucoup. Elle devient ainsi un élément essentiel pour comprendre le règne de l'un des plus célèbres rois de la France.

La danse est un art majeur en France. Lorsqu'elle se développe au XVII^e siècle sous le règne de Louis XIV, la « Belle Danse » est bien davantage qu'un simple divertissement des nobles. Elle est au contraire un art majeur, dont l'enjeu est social et politique. Le Roi Soleil, quant à lui, dansera dans vingt-six *ballets de cour* au total avant de tirer sa révérence en 1670, à l'âge de trente-deux ans⁴. Un des moments les plus marquants pour Louis XIV danseur s'avère sa participation dans le *Ballet Royal de la Nuit*, où il n'a que quinze ans. Dans ce fameux spectacle, il interprète le rôle du soleil autour duquel évoluent les astres, qui représentent les vertus rendant hommage à Apollon lors du lever du soleil.

Ce qui est intéressant à noter, c'est la mise en scène du spectacle et le costume du jeune monarque. Le Roi Soleil dissipe les ombres et les ténèbres, étincelant d'or dans son costume d'astre, coiffé d'un diadème surmonté de hautes plumes bariolées. C'est le duc d'Anjou, le jeune Philippe, frère du roi, qui s'assure que la scène est comprise par le public : il introduit le roi comme « l'Étoile du point du jour »,

puis annonce : « Le Soleil qui me suit, c'est le jeune Louis. / La troupe des astres s'enfuit / Dès que ce grand Roi s'avance⁵ ».

Ce ballet magnifiant la figure royale de Louis XIV, alternance de danse noble et de danse comique, a un succès retentissant. Mais au-delà du caractère artistique, le spectacle remplit d'autres fonctions : par le truchement du théâtre, le Roi se présente à son peuple ; par la fiction du spectacle il rappelle son autorité ; par le symbolisme du déguisement il montre son éclat⁶.

En interprétant le rôle du soleil dans le ballet, le roi montre à toute la cour, ainsi qu'aux invités européens, qu'il règne déjà sur la France, même qu'il rayonne sur toute l'Europe. La danse devient donc un moyen de communication politique pour le jeune roi. A travers la danse, Louis XIV envoie un message allégorique de sa stratégie gouvernementale et de son rôle central.

Louis XIV, patron de la danse

L'image de monarque absolu et le spectacle de ballet de cour ne semblent plus compatibles après 1670. Le Roi Soleil illumine de sa lumière le royaume de France, mais il instaure une certaine distance entre lui et le reste du monde. Il ne se donne plus en spectacle. On parle évidemment de son statut de véritable professionnel. Peut-être aussi un peu lassé de la préparation qu'impose le spectacle, le Roi sent qu'à trente-deux ans il a atteint les limites de sa technique dans l'art de la danse. Il ne lui reste pourtant que de participer aux grands bals de cour. Ainsi, le roi ne se désintéresse jamais à cet art majeur.

Mais son penchant pour la danse implique plus qu'une volonté de la pratiquer. En début de son règne personnel, en 1661, il fonde l'Académie royale de danse, qui est une façon de rendre la danse classique française universelle. Cette académie est intégrée en 1669 à l'Académie royale de musique, mais ne se voit officialisée par un acte qu'en 1713, lorsque le roi crée le « Conservatoire de danse »⁷, destiné à perfectionner le talent des artistes selon des codes précis. La compagnie de danse de cette nouvelle académie deviendra ensuite l'École de danse de l'Opéra de Paris, qui existe même aujourd'hui⁸.

Le roi Louis XIV est un roi absolu de droit divin. Ça veut dire qu'il a été choisi par Dieu pour gouverner la France. Il s'appuie sur cette image absolutiste pour avoir un contrôle accru de la Cour et du pays entier, ce qui est symbolisé également par l'emblème du Soleil qu'il a prise.

Même lorsqu'il s'agit de la danse, pour laquelle il prouve un fort penchant, il cherche à exploiter la même représentation d'un *Roi Soleil* très puissant autour duquel orbitent tous les autres corps célestes, voire les nobles de sa Cour. La danse et le spectacle sur scène deviennent pour le jeune roi des moyens pour transmettre des messages allégoriques sur sa forte position sociale, ainsi que sur le pouvoir absolu qu'il cherche à revendiquer.

¹ *Louis XIV*, <https://www.chateauparis.fr/decouvrir/histoire/grands-personnages/louis-xiv#la-famille-royale>.

² *Who was Nicolas Fouquet and why was Louis XIV jealous of him?*, <https://www.bluesparks.paris/vignettes/nicolas-fouquet/>.

³ *Nicolas Fouquet*, <https://www.britannica.com/biography/Nicolas-Fouquet>.

⁴ *The Ballets de cour of Louis XIV*, <https://danceinhistory.com/2014/01/16/the-ballets-de-cour-of-louis-xiv/>.

⁵ *La danse sous Louis XIV : expression du règne*, <https://plume-dhistoire.fr/louis-xiv-et-la-danse-expression-du-regne/>.

⁶ *Le roi danse : Louis XIV et la mise en scène du pouvoir absolu*, <https://histoire-image.org/etudes/roi-danse-louis-xiv-mise-scene-pouvoir-absolu>.

⁷ *Opéra national de Paris*, <https://www.operadeparis.fr/artistes/cole-de-danse/histoire>.

⁸ *Ecole de danse de l'Opéra national de Paris*, https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89cole_de_danse_de_l%27Op%C3%A9ra_national_de_Paris.

La France et ses immigrants. Motivations, défis, avantages

Ionela Alexandru (Amarii),
LFPC, 1^{ère} année

La richesse culturelle de la France va sans doute de pair avec le phénomène d'immigration. La France connaît plusieurs vagues importantes d'immigration, qui influencent considérablement non seulement la culture et la société françaises, mais également l'économie et le progrès dans de différents secteurs d'activité du pays.

A partir de la Révolution française (1789), mais surtout depuis le XIX^e siècle, la France connaît une présence croissante des immigrants, notamment des réfugiés politiques et des travailleurs. Au XIX^e siècle, les travailleurs de différents pays européens (Italiens, Espagnols, Portugais) trouvent emploi sur le territoire français grâce au grand développement industriel. Après la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), au XX^e siècle, la France attire une nouvelle vague de forte immigration, dont une raison majeure réside dans le besoin de main-d'œuvre pour rebâtir ce qui a été détruit. A l'époque, ce sont les colonies françaises établies en Afrique et Asie qui fournissent le plus considérable nombre d'immigrants¹.

Un tel phénomène implique évidemment plusieurs provocations. L'intégration des nouveaux-venus en France pose des défis à la fois économiques et sociaux. Les questions d'identité, de culture et d'accès à l'emploi sont souvent au cœur des débats. Les différences entre la société et la culture des immigrants dans leurs pays d'origine et celles du pays-hôte ralentissent leur intégration. De plus, les immigrants peuvent faire face à des préjugés et à la discrimination, ce qui peut affecter leurs chances à une bonne intégration et à une qualité de vie satisfaisante².

Puisque l'immigration est un sujet de polarisation politique, avec des parties et des mouvements, qui prônent soit une politique d'immigration stricte, soit une politique plus ouverte et inclusive, la place des immigrants, et même des immigrés, dans le pays-hôte s'avère parfois instable³.

Il faut noter pourtant que la présence des immigrés dans un pays-hôte a beaucoup de résultats avantageux, puisque ceux-ci contribuent au développement du pays à plusieurs égards. Un premier avantage touche l'économie : les immigrés jouent un rôle crucial dans le développement économique du pays, en occupant des emplois dans des secteurs variés, de l'industrie à la santé⁴.

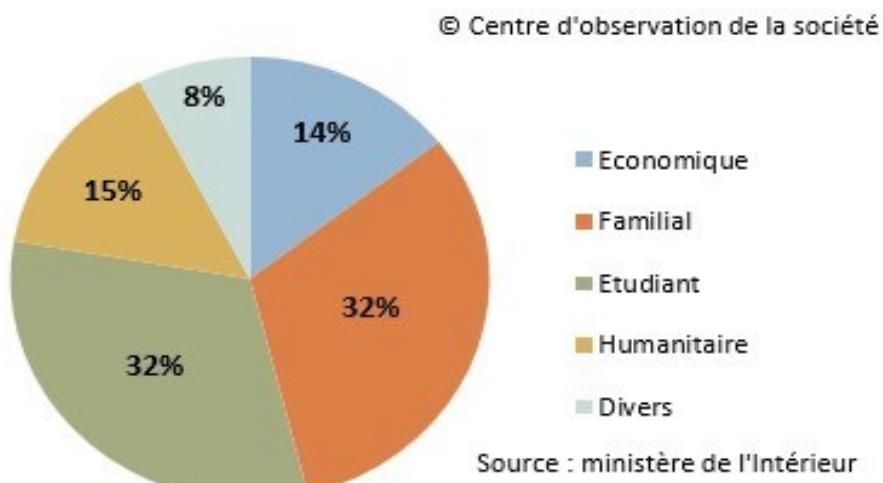
En ce qui concerne la culture, l'immigration enrichit la culture française, apportant de nouvelles cuisines, de nouveaux styles artistiques et traditions qui sont intégrés dans la société du pays⁵. L'immigration touche également à la démographie, puisqu'elle aide à contrer le vieillissement de la population et à maintenir la dynamique économique en apportant une jeunesse active sur le marché du travail⁶.

En 2023, 47,7% des immigrés vivant en France sont nés en Afrique, tandis que 32,3% sont nés en Europe. Les pays de naissance les plus fréquents des immigrés sont l'Algérie (12,2%), le Maroc (11,7%), le Portugal (7,9%), la Tunisie (4,8%), l'Italie (3,9%), la Turquie (3,3%) et l'Espagne (3,2%). Près de la moitié des immigrés sont originaires d'un de ces sept pays (47%)⁷.

Pourquoi tous ces étrangers s'installent-ils en France ? Leur motivation est multiple. Les principales raisons concernent la volonté d'être avec sa famille (32%) et le fait de faire des études (32%). Ensuite, on retrouve des « raisons humanitaires », qui regardent les réfugiés déménageant en France pour échapper aux guerres et aux désastres naturels (15%), et des motifs économiques, qui poussent les étrangers à chercher de meilleurs emplois sur le territoire français (14%). Le reste de 8% comprend une diversité de motifs⁸.

Si l'immigration pour une raison familiale, concernant les proches des Français ou des étrangers vivant déjà en France, subit plutôt une diminution depuis la dernière décennie, l'immigration étudiante, en revanche, jouit d'une forte augmentation. « Les études s'internationalisent, l'année scolaire passée à l'étranger s'impose de plus en plus dans l'enseignement supérieur : nous accueillons davantage d'étudiants, et les étudiants Français partent plus souvent qu'auparavant⁹ ».

Répartition des titres de long séjour selon le motif (moyenne 2018-2023)



10

Malgré les difficultés qu'elle implique, l'immigration apporte des avantages pour le pays-hôte et pour les immigrants à la fois. Beaucoup d'immigrés et de descendants d'immigrés ont un impact positif sur le pays où ils s'installent. Ils contribuent au développement du pays dans des domaines variés comme la science, le sport ou l'art. En même temps, le pays-hôte leur fournit les moyens nécessaires pour avoir une vie meilleure : une rémunération plus considérable, une chance plus élevée à une bonne éducation, à une carrière, etc.

L'immigration en France s'avère ainsi un phénomène complexe, mais qui a des avantages considérables. Bien que beaucoup d'immigrants soient attirés par des motifs familiaux, scolaires ou économiques, ils enrichissent la culture du pays et contribuent de manière positive au développement de la société. Malgré les défis qu'ils doivent affronter (préjugés, discrimination, etc.), la nouvelle vie que les immigrés se construisent dans le pays-hôte semble valoir la peine.

¹<https://www.histoire-immigration.fr/parcours-l-histoire-de-l-immigration-en-france-depuis-1945/premiere-partie-l-histoire-de-l-immigration-en-france-apres-1945>.

²https://fr.wikipedia.org/wiki/Immigration_en_France.

³<https://www.sciencespo.fr/fr/actualites/immigration-probleme-politique-insoluble-ou-politique-symbolique/>.

⁴<https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/288453-immigration-quels-effets-economiques-par-ekrame-boubtane>.

⁵<https://www.histoire-immigration.fr/culture-et-diversite/quelles-empreintes-l-immigration-laisse-t-elle-dans-la-culture>.

⁶https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9mographie_de_la_France#Immigration.

⁷https://fr.wikipedia.org/wiki/Immigration_en_France.

⁸<https://www.observationsociete.fr/population/immigres-et-etrangers/pourquoi-les-immigres-viennent-ils-en-france-2>.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*

Traduction littéraire

Poèmes du volume *Franjuri*¹ de Violeta Savu

Nicoleta-Valentina Florean
LFPC, 1^{ère} année

Éclipse

dans les cieux, la lune fait sans pudeur l'amour
avec le soleil.

de l'aube au plein jour
le soleil l'épluche sans cesse et
la lune se gonfle de syllabes solaires.

à travers des lentilles noires les voyeurs observent une gelée
sélénaire fraîche à peine sortie de la boîte
de l'enfance. comme jadis les bonbons glacés
dans les couleurs les plus optimistes
étaient joliment alignés.

la même douceur aurait aussi le sexe
de la lune. savouré sous les fortes rayonnes
du soleil.

Je vais vous révéler un secret.

J'ai bisé la lune.
mais sa bouche était empoisonnée.

Dernière photo

#Collectif

une tasse au point de déborder
de café bouillant auprès d'une veste
en laine. chaleur constamment conservée.
froid. frissons. ébullition. la mousse noire décrit
un dessin que j'ai déjà vu
dans la texture d'une jeune branche
coupée au printemps d'un arbre
en pleine jeunesse. Les petites feuilles verdâtres
récemment issues de la blessure recherchent la caresse
des premiers rayons. mais elles n'ont pas d'ombre.

Repartir à zéro

En un rien de temps, je me couperai les cheveux,
je porterai de vieux vêtements. Je lirai au bord de l'eau.
sur l'amour de bout en bout sous le couvert de la
Bible. au coucher du soleil, les eaux du lac feront dissoudre
toutes les nuances de bleu et de rouge.

j'irai me reposer avec la lune jaune
rayonnant sur les fringues miteuses
au loin je serai de plus en plus mince
jusqu'à arriver
devant un conte de fées magique
avec des ogres.

Retards au moment du départ

- *auto-collage*

Un petit arc relie le monde d'au-delà à celui-ci,
restons et regardons la lumière blanche qui se répand.

Il grimpe une échelle. Je suis son ombre.

Ils se sont tous rassemblés sous les arbres qui ont mis
sur leurs têtes des auréoles. Je n'y suis pas allée.

Je suis restée afin de ramener à la vie
le parfum des lys.

Si un orage était arrivé ce jour-là,
pliant les branches d'une certaine manière, j'aurais vu
des mains fines boucher le pont.

De petites similitudes peuvent renverser le souvenir.

Filigrane

Dans ces passements j'aimerais brocher des vers
dont je rêvais et qui troublaient mon sommeil. Un beau
matin, je me suis réveillée avec ce verset dans ma tête : Nous
allons mener à bien ce que les dieux ont commencé. Des nuits blanches
ont suivi. J'essayais d'aveugler ces mots
dans un texte. Soit-il d'une valeur modeste ce ne serait que pour me
débarrasser de cette foutue obsession. Je me demande si le couplet ne s'est pas également insinué dans le
rêve d'un autre poète. Peut-être plus inspiré que moi, il l'a
mis en valeur. En fait, ce n'est pas une mauvaise phrase. Nous allons mener à bien
ce que les dieux ont commencé. Mais il est un petit peu exalté et on puisse quand même
se rendre pathétique. Je trouve ça bizarre que j'en aie rêvé,
il est en dehors de ma voix lyrique. Un autre, tout aussi gaspillé, aurait
été mieux. Les griefs paisibles de l'ennui. Il
me souvient
de la poésie de Sylvia Plath. Aussi dans ces ganses j'aurais voulu
entrelacer
des paroles inhérentes à certaines activités routinières. Un médecin
qui contrôlait ma tension artérielle me demandait mécaniquement : Le cœur, vous pique-t-il ? Sentez-vous
comme une griffe dans la poitrine ?

Un beau jour
d'automne avec une lumière orange (je songe que vous l'auriez remarqué,
dans mes
espaces, la lumière est un leitmotiv), donc dans
cette lumière-là
d'orangeade, se baignait le jardin de la ville. J'y ai vu
cinq femmes
vêties de pardessus à carreaux. Elles récoltaient d'une
caque des boutures
de roses. Chacune a rempli un panier en osier
et de la boîte en métal
ne cessaient pas de déborder de tiges vertes et épineuses.

Près des femmes,
mais le dos tourné vers elles, c'était assis un vieux gueux gitan
et sa pure chanson
contrastait avec ses vêtements graisseux, relentant d'ordures. Si
j'étais poète,
j'aurais immortalisé ce tableau dans un poème. J'aurais également su
éterniser le moment
où j'ai vu ma mère descendre du bus.

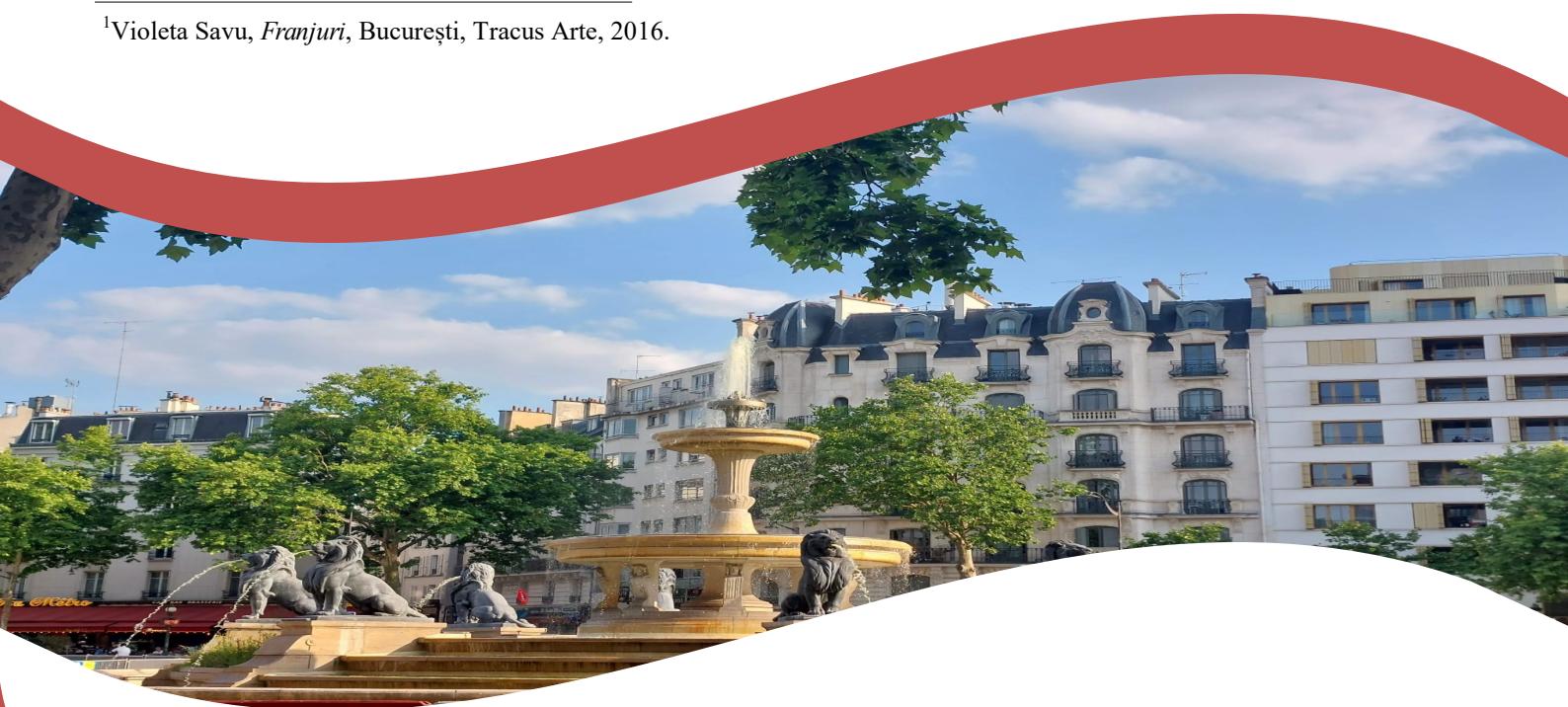
Voilà ma mère, je me suis criée
dans ma tête. Ce n'est qu'après ma pensée que j'ai réalisé
qu'il se faisaient déjà cinq ans que
ma mère avait cessé de prendre le bus.

J'ai vu un film qui reflétait une séquence
similaire. Reign over me. Il nous arrive à tous

de traquer des gens qui ressemblent
à ceux qui jadis nous étaient proches et que nous avons perdus pour toujours.
Bien sûr, elle n'était point ma mère, mais

cette femme bien habillée portait une chemise
à fleurs familière pour moi, ses cheveux étaient un peu ondulés,
grisonnants, et coupés courts. De petites similitudes
peuvent renverser la mémoire.

¹Violeta Savu, *Franjuri*, Bucureşti, Tracus Arte, 2016.



Expérience à l'étranger

Reste à Voir

Mon expérience Erasmus ou l'aventure avec le français

Maria Bordianu,
F-R, I^{ère} année

Je commence par vous adresser cette question : c'est quoi la mémoire ? Si cela est juste une petite question ou plutôt une grande, je le laisserai à vous de décider. Car, pour moi, la démarche que je m'apprête à entreprendre, c'est un appel aux souvenirs.

Mon expérience d'apprenant de la langue française commence à l'école, dans la troisième, quand j'avais neuf ans. Mais permettez-moi de faire un saut directement en 2014, quand j'avais 21 ans. À ce moment-là, j'avais déjà fini le lycée avec une formation philologique, pendant lequel j'avais étudié le français deux-trois fois par semaine, et j'étais étudiante en deuxième année à la Faculté de Théologie Romano-Catholique de l'Université « Alexandru Ioan Cuza » de Iași, où je me spécialisais en travail social. Cette même année, au deuxième semestre, je suis allée au Danemark, avec une bourse d'études Erasmus. Plus récemment, cette bourse a été suivie par une autre, qui fait précisément l'objet de ce texte et qui représente ma première aventure marquante avec le français.

Mais où résident les premières graines de ce mien désir d'aller en France ? Au-delà du fait que j'aime bien le français et de l'envie de voir la tour Eiffel, que je pense est propre à beaucoup d'entre nous, je me rends compte que j'avais en tête une idée qui me travaillait. Cette idée se fondait sur le fait qu'après le semestre d'études au Danemark, jusqu'à la fin de mes études de licence, je pouvais encore profiter d'une dernière bourse Erasmus. Pourtant, je n'avais pas encore un plan pour en profiter. En plus, il y avait même quelques inconvénients. Dans le cadre de ma spécialisation, je ne pouvais pas faire des études en France puisque ma faculté n'avait pas de contrat de collaboration prédefini avec des universités françaises.

Malgré tout, j'ai entendu de l'un de mes professeurs qu'il y avait de vieux étudiants qui étaient allés en France, chez l'Arche. Ils n'y étaient pas allés avec une bourse Erasmus, mais j'ai pourtant compris qu'il existait cette possibilité de trouver moi-même une institution/ONG prête à faire une collaboration Erasmus avec ma faculté. L'Arche représente dans mon histoire avec la langue française, mais pas seulement, la graine à laquelle j'ai fait référence auparavant. Tout court, l'Arche est une communauté qui accueille des personnes ayant un handicap mental ou mental et physique, fondée en France en 1964 par Jean Vanier. Aujourd'hui, la communauté est présente en 38 pays (pas en Roumanie, malheureusement).

Je n'ai pas commencé à chercher un contact avec l'Arche toute de suite. J'avais juste cette envie de profiter de la dernière chance que j'avais de partir en Erasmus. Je pense que ce désir a commencé à germer au Danemark ! Lors du semestre à l'étranger, les professeurs nous ont proposé de prendre un cours de danois. Toute de suite, je me suis dit que je ne le prendrais pas, mais, en revanche, pendant que mes collègues auront ce cours, j'en profiterais pour approfondir mes connaissances de français, au cas où une opportu-

nité d'aller en France se présenterait. Bien sûr que ça n'est pas arrivé. Je parle de l'approfondissement du français, car autrement je n'aurais pas de quoi raconter ici. Même si j'ai emprunté quelques livres en français à la bibliothèque, ce n'est pas cela qui a fait grandir en moi le désir de partir en France avec une bourse Erasmus de pratique en travail social. Chaque fois que je me rendais en marche vers l'église avec mon amie, avec laquelle j'ai passé un semestre au Danemark, je passais devant une vieille pâtisserie. Dans cette pâtisserie, on gardait encore comme décoration dans la vitrine un gâteau avec des fleurs et une tour Eiffel sur le dessus. Le fait de voir presque toutes les semaines le symbole du pays que tu veux visiter le plus tôt possible ne peut pas te laisser indifférent. Comme par hasard, j'aurais tendance à dire maintenant, j'ai commencé à envoyer des e-mails aux communautés de l'Arche. Non seulement aux communautés de la France, mais même à celles de l'Angleterre. Elles m'ont presque toutes répondu, mais une seule a été d'accord de m'accueillir pendant trois mois seulement. Sans le savoir au moment, c'était la même communauté où l'Arche avait commencé, celle de Trosly-Breuil. Je l'ai appris à mon arrivée chez eux et, même aujourd'hui, je ne sais pas comment m'expliquer cette coïncidence-là.

Mon aventure avec le français chez l'Arche

Je suis arrivée en France pour la première fois le 15 février 2015. C'était une journée de grève. Je pense avoir eu de la chance d'être bien arrivée à la destination après avoir atterri à l'aéroport de Beauvais. La responsable du foyer où j'allais passer la plupart de mon expérience Erasmus est venue me chercher à la gare de Compiègne. J'y suis arrivée vers le midi, ils m'ont donc invitée à manger avec eux. Je décris mon expérience de l'époque comme étant une *aventure avec le français* car, autour de la table, il y avait environ douze personnes (des personnes accueillies, des assistants et des volontaires) et moi, je n'entendais que du bruit. Cependant, ils faisaient des blagues et riaient ; ce n'était pas de bruit, mais de la joie. A cause de mon niveau pauvre de compréhension de la langue, de la non-puissance de délimiter les mots de manière plus précise, je n'ai pas pu goûter ce premier don que l'Arche m'avait offert.

Je me rends maintenant compte d'une autre belle coïncidence chez l'Arche, c'est-à-dire du fait que, pendant ce premier repas, ma place à table se trouvait vis-à-vis de P, une personne accueillie. Je vois bien maintenant que P, en étant habitué à rencontrer de nouvelles personnes dans la communauté, a su saisir l'occasion pour me recevoir le premier. Même s'il était trisomique, je ne me suis pas rendu compte qu'il faisait partie du groupe des personnes accueillies. Quoi savais-je sur la communauté et sa manière de fonctionnement tout au début ? Pendant le repas, à chaque fois que je levais les yeux de mon assiette, je le voyais de l'autre côté de la table me faisant des clins d'œil. J'étais fatiguée après le vol, j'avais tant d'émotions, car je me rendais compte que j'étais toute seule en cette aventure où je ne comprenais presque rien du français, que je n'ai pas su lui répondre avec un sourire après le clin d'œil fait spontanément.

Tout de même, il faut mentionner qu'après les trois mois que je suis restée dans la communauté grâce à la bourse Erasmus, j'y suis retournée pour postuler à un Service Civique Européen de 10 mois. J'ai été conquise par cette communauté !

Ce sont eux qui m'ont fait voir le côté profondément humain de la société, de l'individu. Je sentais être née une seconde fois. Une vie totalement dédiée aux besoins des personnes et, en plus, tous cela dans une autre langue. Bien sûr qu'il n'a pas été toujours facile, puisque j'avais l'impression d'être seule et entourée de plein de monde à la fois, dans un monde uniquement en français.

Mais retournons au début de mon expérience. Cette communauté où j'ai débarqué se trouve à Trosly-Breuil, qui n'est pas loin de la capitale du pays. Dès mon tout premier jour libre, je suis partie pour Paris. J'avais trouvé dans la maison où j'habitais une carte très minimalist incluant les principaux objectifs de la ville ; je me suis donc lancée dans cette aventure. Ce que je veux rendre ici c'est un morceau de ce qui m'habite toujours depuis ce court périple. Par cela je veux souligner que la mémoire est celle qui reste très proche de nous même après des années.

La rencontre avec la Tour Eiffel, voilà une expérience si forte que je la considère plutôt comme étant une rencontre avec une personne et pas avec un objectif touristique. Je venais de sortir du métro pour aller voir la tour Eiffel et quelques autres points touristiques. Au moment où je montais les escaliers pour sortir par la bouche de métro j'ai levé les yeux comme par hasard. Je n'arrivais pas à y croire ! C'était vraiment le haut de la Tour ce que j'avais aperçu sur le ciel azur ? Non, je me suis dit ; ce n'était pas possible qu'il soit si proche du métro. Et pourtant, quoi d'autre aurais-je pu voir ? J'ai donc monté une autre marche. Puis encore une autre. Ainsi, je serais sûre si c'était vraiment la Tour, je me suis dit. Et c'était bien elle ! Avec chaque marche, je la voyais un peu plus. Voilà ma première rencontre avec la Tour Eiffel !

Une fois le stage Erasmus fini, j'ai retourné en Roumanie. Après quelques mois, j'étais de retour chez l'Arche en Service Civique. Cette fois-ci, j'ai eu l'opportunité de faire partie de l'atelier aussi. Pendant la journée, les personnes accueillies participaient aux activités de l'atelier occupationnel, adaptées à leurs besoins spécifiques. Une des activités s'appelait « Chansons françaises » et dans son cadre je me suis enrichi considérablement la culture musicale française. On chantait des chansons de Dalida, Joe Dassin, Edith Piaf, Jacques Brel, Jean Jacques Goldman, juste pour en nommer quelques-uns. Grâce à cette activité, j'ai découvert la chanson *Petite Marie* de Francis Cabrel, qui, lorsque je l'écoute, me transporte toujours directement aux promenades que je faisais en Trosly-Breuil.

Une des histoires qui m'ont marquée lors de cette période, je l'ai entendue à table. C'était le fondateur, Jean Vanier, qui nous l'a racontée. Il l'avait apprise de l'un des volontaires de l'Australie, qui faisait du volontariat avec des femmes prostituées. Une prostituée en particulier, que le volontaire connaissait, se trouvait dans un parc et donnait son dernier souffle. Je ne me souviens pas des détails sur les causes qui lui avaient provoqué la mort. Le volontaire a eu l'occasion de lui parler pendant les derniers moments de sa vie et lui a dit : « Tu n'as jamais voulu que je te sauve de cette vie ! » Mais la plus frappante partie de cette conversation c'est la réponse de cette femme : « Toi, tu n'as jamais voulu me rencontrer ! » Parfois, pour sauver une personne, il faut d'abord la connaître et après voir si elle veut être sauvée. De toute manière, la relation humaine prime toujours.

Pendant le Service Civique, j'ai été dans le programme de formation des volontaires, d'où je retiens un message particulièrement important avec lequel je veux également conclure l'appel aux souvenirs que je viens d'entreprendre. La directrice, qui nous donnait une des formations, nous avait « envoyés dans le monde » en nous partageant une petite idée sage : « La communauté a besoin de vous, mais aussi le monde, avec les leçons que vous avez apprises des personnes accueillies ».

Mon plus grand rêve, le voyage à travers le monde

Anastasia Budeanu,
Collège National « Ferdinand I^{er} » de Bacău,
Coord. Prof. Nicoleta Grozav

Mon plus grand rêve est de voyager à travers le monde. Je souhaite découvrir les traditions, les coutumes et les civilisations, rencontrer de nouvelles personnes et apprendre autant de langues que possible. J'aimerais parler différentes langues et avoir des amis à l'étranger avec qui partager de beaux moments.

Tout d'abord, je voudrais voyager en Europe. Je me promènerais dans les quartiers de Vienne, je naviguerais sur les canaux de Venise, je visiterais les châteaux de France. Ensuite, j'irais en Asie. J'admirerais les grands temples du Japon, je goûterais la cuisine typique de la Corée. Puis, je partirais en Afrique. Je découvrirais leur culture et leur mode de vie, si différents de tout ce que je connais. Enfin, j'aimerais aller en Amérique. J'explorerais la jungle amazonienne et j'admirerais l'architecture moderne de New York.

Au-delà des paysages spectaculaires et des monuments célèbres, je voudrais avoir l'occasion d'apprendre l'histoire du monde à travers les voyages, de comprendre le monde autrement et de promouvoir la tolérance entre les peuples.

Je sais que ce rêve demande beaucoup d'efforts, mais je suis prête à faire d'innombrables sacrifices pour le réaliser. Un jour, j'espère prendre mon sac à dos et partir pour l'aventure de ma vie. À mon retour, je veux raconter à tout le monde les expériences inoubliables que j'aurai vécues.

Maintenant, j'ouvre les yeux et je souris. Devant moi, mon sac à dos m'attend sagement, prêt pour le voyage. J'espère qu'un jour, peut-être bientôt, je pourrai profiter de cette aventure et réaliser mon rêve de voyager à travers le monde.

Rêve d'enfance, espoir pour l'avenir

Larisa Filipoaia,
Collège National « Ferdinand I^{er} » de Bacău,
Coord. Prof. Nicoleta Grozav

Depuis mon enfance, j'ai toujours été fascinée par les langues. Chaque mot, chaque expression a une histoire et j'adore découvrir comment une idée peut être exprimée différemment d'une langue à l'autre. C'est pour cette raison que mon rêve est de devenir traducteur.

Être traducteur ne signifie pas seulement transformer des mots d'une langue à une autre. C'est un art qui demande de la précision, de la sensibilité et une profonde compréhension des cultures. Mon objectif principal dans ce métier serait de traduire un livre ou un film, car je veux aider les œuvres à voyager à travers le monde et toucher un public plus large.

J'imagine déjà le moment où je tiendrai entre mes mains un roman que j'aurai traduit moi-même ou le jour où je verrai mon nom apparaître dans les crédits d'un film. Ce serait une immense fierté pour moi, car cela voudrait dire que j'ai réussi à transmettre l'émotion et le message de l'œuvre originale.

Bien sûr, ce métier demande beaucoup d'efforts et d'apprentissage. Il faut maîtriser plusieurs langues, comprendre les subtilités culturelles et savoir s'adapter à différents styles d'écriture. Mais je me sens prête à relever ce défi, car c'est ce qui me passionne le plus. Un jour, j'espère voir mon rêve devenir réalité et contribuer à rapprocher les cultures grâce à la traduction.

Mon plus grand rêve, entre formation intellectuelle et penchant artistique

Cătălina Grozavu,
Collège National « Ferdinand I^{er} » de Bacău,
Coord. Prof. Nicoleta Grozav

Mon plus grand rêve est de réussir à être admise à l'université et, en parallèle, de créer. Mais je ne suis pas encore décidée concernant la faculté que je vais choisir. Je suis pourtant certaine que je ferai tout mon possible pour suivre un chemin qui me représente et qui m'offrira des opportunités de développement.

Depuis mon enfance, j'ai toujours été attirée par les choses belles et créatives. Les bijoux ont toujours capté mon attention, car ils ne sont pas seulement des objets, mais aussi une forme d'expression personnelle, une histoire racontée à travers le design et les matériaux. J'aimerais créer mes propres collections, offrir des pièces uniques et significatives et transformer cette passion en une entreprise prospère.

Ce rêve me motive chaque jour. Je sais que le chemin ne sera pas facile, mais je suis prête à travailler dur et à apprendre à partir de chaque expérience. L'université m'aidera à me développer sur le plan intellectuel et professionnel, tandis que l'entreprise de bijoux me permettra de poursuivre mon rêve créatif. Je crois fermement que, si on suit sa passion et qu'on garde confiance en soi, on peut accomplir de grandes choses. J'espère qu'un jour je pourrai voir mon rêve devenir réalité et être fière de tout ce que j'aurai accompli.

Une journée d'automne ou l'admiration des choses simples

Otilia Hărțescu,
Collège National « Ferdinand I^{er} » de Bacău,
Coord. Prof. Nicoleta Grozav

Ce matin, le soleil s'est levé doucement et l'air a été frais. Je suis sortie de chez moi pour me balader à travers la ville. Les arbres ont montré de belles feuilles jaunes, rouges et orange. Les feuilles sont tombées doucement sur le sol et le vent les a fait voler.

Dans le parc, j'ai vu des enfants qui jouaient et riaient aux éclats, qui lançaient des feuilles en l'air, tout en s'amusant.

J'ai continué ma promenade en regardant bien autour de moi. Le soleil a doucement réchauffé mon visage et j'ai senti l'odeur fraîche des feuilles mouillées. Chaque détail de la nature m'a paru simple et beau.

Après un moment, je me suis assise sur un banc pour admirer le paysage. J'ai pris le temps de penser à cette belle journée d'automne. J'ai apprécié le calme et la douceur de l'instant. Finalement, j'ai décidé de rentrer chez moi. Je me suis senti heureuse et reposée au bout de cette balade citadine. Cette journée d'automne simple m'a rappelé que chaque instant peut être un moment de joie si l'on a pris le temps d'observer le monde qui nous entoure.

Le français, une langue du cœur et de l'avenir

Mihaela Moisei,
Collège National « Ferdinand I^{er} » de Bacău,
Coord. Prof. Nicoleta Grozav

Depuis mon enfance, le français a été bien plus qu'une simple langue étrangère pour moi : c'est un pont vers ma famille, ma culture et mes rêves. Dès que j'ai commencé à l'apprendre, j'ai ressenti que le français n'était pas seulement un moyen de communication, mais une partie profonde de mon identité. Ce lien s'est encore renforcé grâce à ma mère, qui vit en Belgique, un pays francophone. La présence de cette langue dans ma vie n'est pas un hasard, mais une connexion affective puissante qui me guide vers l'avenir que je désire.

Depuis mon plus jeune âge, le français a toujours été présent dans ma vie, que ce soit à travers les mots que ma mère me disait au téléphone, les livres et les films en français ou encore les cours à l'école. Chaque contact avec cette langue m'a fait l'aimer de plus en plus. La langue française n'a jamais été une simple matière obligatoire, mais une passion, un univers que je découvrais petit à petit. J'ai appris le français avec enthousiasme, impatiente de le parler couramment et de pouvoir communiquer facilement dans cette langue mélodieuse.

L'une des raisons les plus profondes pour lesquelles le français occupe une place spéciale dans mon cœur est que ma mère vit en Belgique. Sachant que c'est la langue qu'elle parle au quotidien, je me sens plus proche d'elle, même lorsque nous sommes éloignées. Chaque fois que nous parlons en français, je ressens un lien unique entre nous, et cette langue devient bien plus qu'un simple moyen de communication : elle est le symbole de notre amour et de notre attachement.

De plus, le fait que la Belgique soit un pays francophone me fait me sentir connectée non seulement à ma mère, mais aussi à sa culture, à ses traditions et à son mode de vie. Je rêve de poursuivre mes études là-bas, car je sens que ce pays peut devenir ma deuxième maison, un endroit où je pourrai évoluer tant sur le plan personnel que professionnel.

Mon plus grand souhait est de continuer mes études en Belgique après le lycée, près de ma mère. Je veux m'intégrer dans ce monde, apprendre et me développer dans un environnement où le français est la langue principale. Ce n'est pas seulement un choix pratique, mais aussi un choix émotionnel : cela me permettra d'être proche de ma famille et de construire mon avenir dans un endroit qui occupe déjà une place importante dans mon cœur.

Le français n'est pas seulement une langue que j'apprends, mais une partie de moi, un lien entre mon passé, mon présent et mon avenir. Il me rapproche de ma mère, de mes rêves et du pays où je souhaite construire ma vie. À travers chaque mot que je prononce en français, je me sens un peu plus proche de la personne que je veux devenir. C'est pourquoi cette langue n'est pas seulement un outil de communication pour moi, mais un symbole d'amour, du désir d'être proche de mes proches et de mon rêve d'étudier et de vivre en Belgique.

Ma plus grande réussite, la découverte personnelle

Teona Musat,
Collège National « Ferdinand I^{er} » de Bacău,
Coord. Prof. Nicoleta Grozav

Quand les gens me demandent quelle est la plus grande réussite de ma vie, ils attendent très probablement une réponse liée à une victoire ou à un gain matériel. Au contraire, la vérité est que pour moi ce n'est pas ainsi.

La chose dont je suis la plus fière, c'est d'avoir réussi à me découvrir dans une large mesure. Je n'ai pas honte de dire qu'il n'a jamais été facile pour moi de ne rien prendre à cœur. J'ai toujours été un être sensible qui absorbait tout ce qui l'entourait et pour qui il était impossible de se remettre d'un événement désagréable, d'un sentiment non désiré ; jusqu'à ce que j'aie réalisé que la plupart des problèmes qui ne me donnaient pas de paix n'étaient qu'imaginés dans mon esprit, et cela a tout changé.

J'ai réussi à comprendre toutes les raisons pour lesquelles je n'arrivais pas à fermer l'œil de la nuit ; j'ai réussi à me redécouvrir moi-même. Une fois que j'ai pris confiance en moi, tout est devenu clair, la tempête en moi s'est apaisée.

Donc il est sûr que ma plus grande réussite est l'amitié indestructible que j'ai nouée avec moi-même et j'en suis très fière !

Mon plus grand rêve, la découverte du monde

Larisa Ursu,
Collège National « Ferdinand I^{er} » de Bacău,
Coord. Prof. Nicoleta Grozav

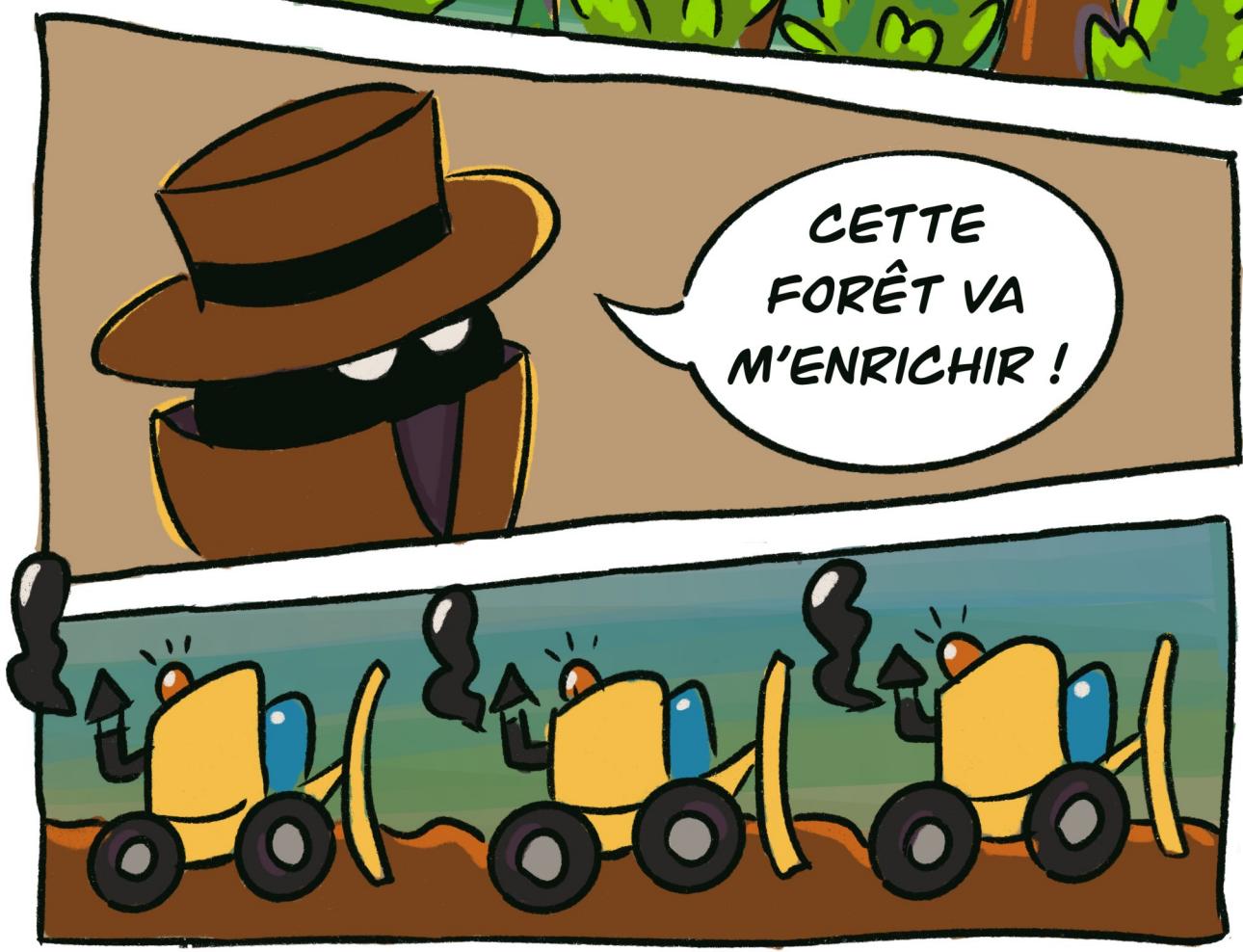
Depuis que j'étais petite, j'ai toujours voulu voyager partout et voir le plus de monde possible. C'était mon plus grand rêve. Je savais que cette planète cache de nombreux endroits magnifiques qui méritent d'être visités et découverts. Quand j'étais petite, j'ai visité plusieurs villes du pays, comme Brașov, Bucarest et Oradea, ce qui m'a donné envie de voyager. Depuis, j'ai travaillé et économisé de l'argent soit grâce à la bourse, soit grâce à ce que mes grands-parents m'ont offert, pour pouvoir partir en voyage partout dans le monde.

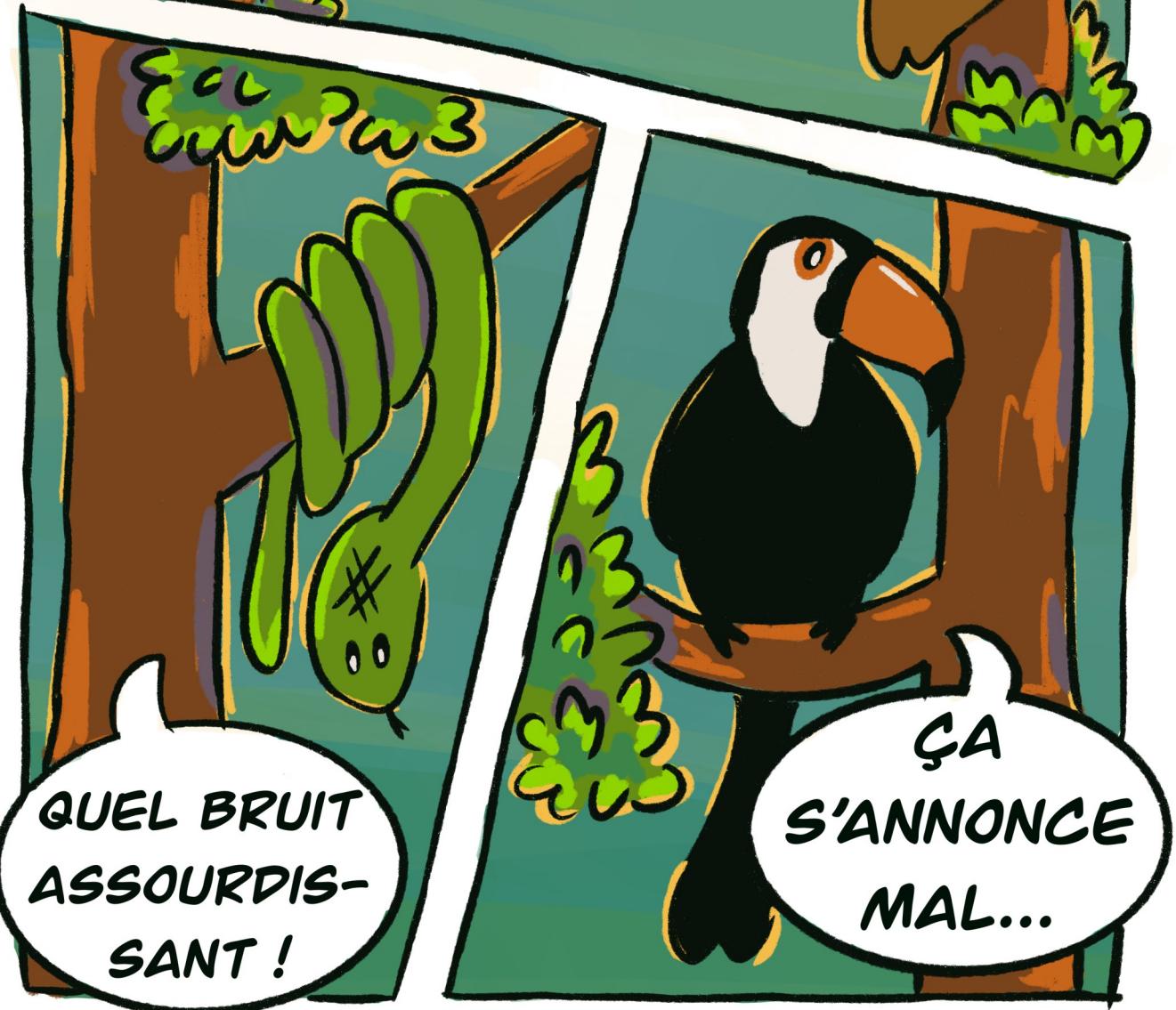
Je crois que la vie est trop courte pour ne pas profiter de la beauté de la nature et des merveilles laissées par l'histoire. De plus, le voyage constitue une parfaite évasion de la réalité et des problèmes quotidiens. Cela a toujours semblé être une courte histoire qui est restée dans mon âme grâce aux belles expériences que j'ai vécues au fil du temps. Les plus belles vacances que j'aie passées avec ma famille ont été à Rome. J'y suis restée quelques jours, mais ce furent les plus beaux de tout l'été. Souvent, ce n'est pas le lieu qui compte, mais les personnes qui nous accompagnent. J'espère que je verrai autant de nouveaux endroits que possible avec ma famille.

J'espère pouvoir réaliser mon rêve tout au long de ma vie en l'habillant de belles couleurs vives et chaudes.



Alexandru Bălici,
E-F, 1^{ère} année







MAIS DEUX YEUX
BRILLANTS
GUETTENT DEPUIS
LES BUISSONS.

ELLE A DES YEUX
PERÇANTS, DES
GRIFFES ACÉRÉES
ET DES CROCS
PUISSEANTS !

VOICI LA
PANTHÈRE NOIRE,
LA PROTECTRICE
DU BIOME DE LA
JUNGLE !



AVEC SA FORCE ET SA
VITESSE, ELLE A TRANCHÉ LES
CÂBLES ÉLECTRIQUES D'UN
COUP DE GRIFFE, RÉDUIT LES
MACHINES DESTRUCTRICES EN
MIETTES EN LEUR ARRACHANT
LES ROUES, ET FAIT L'HOMME
AVIDE MORDRE LA
POUSSIÈRE !



Journée de la Francophonie



En mars, le monde entier célèbre la beauté de la langue française et de ses variations à niveau global, regroupées sous le nom de **la francophonie**. Bien qu'ils soient dispersés aux quatre coins de la planète, les francophones sont connus pour l'amour qu'ils portent à la richesse et à l'usage correct de la langue française.

La Faculté des Lettres de l'Université « Vasile Alecsandri » de Bacău ne constitue pas une exception. Chaque année, en mars, les professeurs de français et les étudiants intéressés à la langue française se réunissent pour célébrer la beauté et l'expressivité de la langue de Molière et, les derniers, pour montrer leurs compétences linguistiques.

Cette année, plusieurs activités et concours ont été proposés par le corps professoral de français. Madame Simina Mastacan, maître de conférences dans le cadre de la Faculté, a invité les étudiants et les élèves de Bacău à élaborer des productions littéraires et artistiques selon les consignes de l'opération « Dis-moi dix mots », avancée par le Ministère de la Culture en collaboration avec le Ministère de l'Education nationale de la France. En amenant cette activité à Bacău, Madame Mastacan a réussi à rapprocher les jeunes de la langue française, tout en inscrivant cet événement local dans l'immense réseau de la francophonie. Les jeunes acceptant la proposition créative se voient ainsi impliqués dans une activité à résonnance internationale.

La deuxième activité, proposée par Madame Maricela Strungariu, maître de conférences dans le cadre de la Faculté, a lancé un défi culturel et artistique à la fois. Pour cette épreuve, les intéressés ont dû élaborer une présentation sur une figure marquante de la France, réunissant originalité textuelle et aptitude artistique. Parmi les personnalités choisies, on retrouve bien sûr le rayonnant Louis XIV, l'inoubliable Coco Chanel, la visionnaire Simone de Beauvoir. Par leur engagement et leur sérieux, les participants ont remporté des prix accordés selon plusieurs catégories.

La troisième et dernière provocation a consisté en un concours d'épellation. Sous la coordination de Madame Veronica Balan, professeurs des universités, et Monsieur Cătălin Bărbună, étudiant-doctorant, les élèves et les étudiants se sont testé les compétences orthographiques. Ces derniers ont dû tirer au sort trois mots français et les épeler à haute voix pour démontrer leur maîtrise de l'alphabet et de l'orthographe français.

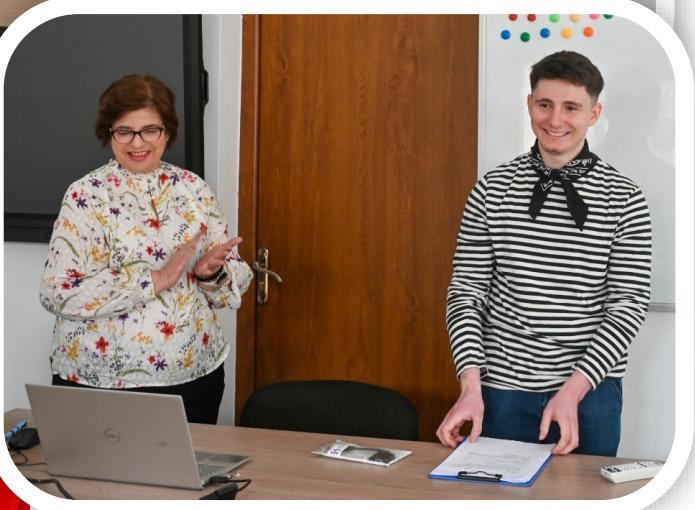
L'événement a constitué également l'opportunité parfaite pour distribuer des cadeaux reçus de l'Agence Universitaire de la Francophonie au but de promouvoir la langue française et la francophonie. Les élèves et les étudiants qui ont participé aux activités proposées ont pu ainsi célébrer le français de manière créative et stimulante sous la direction experte du corps professoral de français de la Faculté des Lettres.

**« égalité, complémentarité,
solidarité »**

2025



Collage de photographies



« La francophonie, c'est un vaste pays, sans frontières »

Reste
à
Voir





**Un jour, vous pourrez dire :
« ça n'a pas été facile,
mais j'ai réussi ! »**

**ALMA MATER
BACAU**